



LA MUNICIPALITE DE JONGNY

AU CONSEIL COMMUNAL



Préavis municipal n° 16/2023 relatif au budget communal pour l'année 2024

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères,
Messieurs les Conseillers,

Conformément aux dispositions de la loi sur les communes et du règlement sur la comptabilité des communes (RCCom) ainsi qu'au règlement de votre Conseil, la Municipalité soumet à votre approbation le projet de budget communal pour l'année 2024, selon le document annexé.

Contexte général 2023 et prévisions 2024

Economie suisse, mondiale et prévisions conjoncturelles

La conjoncture suisse se caractérise actuellement par deux tendances contradictoires : d'un côté, la consommation privée et la robustesse du marché du travail qui soutiennent l'économie intérieure. De l'autre, la faiblesse de l'économie mondiale qui pèse sur l'économie suisse orientée vers l'exportation. Après une progression vigoureuse (+0,9 %) au trimestre précédent, le PIB de la Suisse corrigé des événements sportifs est resté inchangé au 2^e trimestre 2023.

Le Groupe d'experts de la Confédération pour les prévisions conjoncturelles revoit légèrement à la hausse ses prévisions de croissance du PIB corrigé des événements sportifs pour 2023 (1,3 %, prévisions de juin : 1,1 %). L'an prochain, la croissance devrait toutefois être moins soutenue que prévu (1,2 %, prévisions de juin : 1,5 %). L'économie suisse devrait ainsi connaître une croissance nettement inférieure à la moyenne cette année et l'année prochaine sans pour autant entrer en récession grave. Ces prévisions se basent sur l'hypothèse qu'il n'y aura pas de pénurie d'énergie entraînant des arrêts de production généralisés cette hiver.

Globalement, la croissance de l'économie mondiale a été conforme aux attentes au 2^e trimestre. Tandis que la zone euro connaissait un trimestre faible, les États-Unis enregistraient une expansion substantielle. En Chine et dans la zone euro, la dynamique va aller en s'affaiblissant dans un proche avenir. En fin de compte, l'économie mondiale devrait se remettre plus lentement des années éprouvantes récentes qu'attendu. Les effets de frein de la politique monétaire devraient continuer

à se faire sentir : l'inflation sous-jacente a de nouveau évolué moins favorablement qu'attendu sur le plan international.

La robustesse du marché du travail reste l'un des principaux piliers de la conjoncture suisse. Celui-ci ne devrait ralentir que légèrement en 2024, malgré une évolution conjoncturelle jugée un peu moins favorable. Le taux de chômage devrait s'établir à 2,0 % en moyenne annuelle pour 2023 et atteindre 2,3 % en 2024.

L'inflation sur l'ensemble de l'année 2023 devrait être légèrement inférieure aux prévisions et s'établir à 2,2 %. Par contre, la dynamique de la demande mondiale, inférieure à la moyenne, et la récente appréciation du franc suisse freineront les exportations de marchandises, tandis que l'utilisation en recul des capacités de production et la hausse des taux d'intérêt freineront les investissements.

Fort de ce constat, le groupe d'experts table sur une faible évolution des investissements pour l'année 2023. En 2024, on peut s'attendre à une certaine reprise de la demande mondiale et donc des exportations suisses. La consommation devrait par contre perdre de sa vigueur. L'inflation devrait être plus élevée en 2024 (1,9 %) qu'esquissée lors des prévisions de juin (1,5 %). La révision des prévisions pour 2024 s'explique principalement par le fait que les augmentations des loyers auront un impact plus important sur le taux d'inflation que prévu et que les prix de l'électricité augmenteront plus fortement en début d'année que prévu jusqu'à présent.

Risques conjoncturels

Les risques conjoncturels sont marqués. L'inflation pourrait persister à l'échelle internationale, ce qui appellerait une politique monétaire restrictive et continuerait de freiner la demande mondiale.

En outre, les risques liés à l'endettement international, les risques de corrections sur les marchés immobiliers et financiers et les risques bilanciaux auxquels pourraient faire face les institutions financières pourraient s'exacerber. Les conséquences du resserrement de la politique monétaire sur l'économie pourraient également se révéler plus importantes que prévu.

Les risques plus élevés pour la conjoncture internationale, et donc pour le commerce extérieur de notre pays, résultent des développements en Allemagne et en Chine. En effet, l'industrie allemande pourrait connaître un ralentissement marqué et l'économie chinoise risque de ralentir plus fortement que prévu du fait de la crise traversée notamment par le secteur immobilier.

L'intensification ou la survenue de conflits géopolitiques constitueraient de nouveaux autres risques baissiers lesquels affaibliraient le commerce mondial et déclencheraient des chocs de prix des matières premières ou de l'énergie.

Enfin, le risque d'une pénurie d'énergie pour l'hiver 2023/2024 subsiste malgré la détente actuelle. Dans l'éventualité où l'Europe serait plongée dans une pénurie d'énergie marquée entraînant des arrêts de production à large échelle et un net fléchissement de l'activité économique, la Suisse entrerait probablement aussi en récession et devrait également faire face à une forte pression sur les prix.

(Sources : Prévisions conjoncturelles, SECO et KOF)

Cadre budgétaire : budget équilibré et assainissement des comptes

A l'instar des années précédentes, l'objectif de la Municipalité, en conformité avec l'article 2 du RCom, reste la présentation d'un budget le plus équilibré possible.

Pour poursuivre les efforts de stabilisation de la situation financière, le cadre budgétaire a été déterminé comme suit pour l'établissement du budget 2024 :

- Statu quo en matière de taux d'imposition communal ;
- Fixation des charges du groupe « 30 Autorités et personnel » en application de la politique salariale ;
- Fixation des charges du groupe « 31 Biens, services et marchandises » et « 36 Aides et subventions à institutions privées » selon les besoins inventoriés ;
- Volonté de présenter une marge d'autofinancement pérenne.

Budget 2024

Le budget qui vous est présenté enregistre un excédent de charges de CHF 264'900.00 pour l'année 2024. Les fonds propres de la Commune de Jongny étant suffisants, ce déficit ne devrait pas impacter trop négativement les comptes annuels à court et moyen terme.

1. Compte de fonctionnement

A. Les charges

Comme mentionné auparavant, la perte pour l'année 2024 devrait s'élever à CHF 264'900.00 pour un total de charges de CHF 11'039'700.00 en hausse de CHF 490'200.00 (+ 4,6%) par rapport au budget 2023. Cette augmentation concerne principalement la nature 35 « Remboursements, participations et subventions ». Les principales différences sont détaillées ci-dessous, par nature.

N° Libellés	Budget 2024	Budget 2023	Comptes 2022
Charges	11 039 700.00	10 549 500.00	10 205 182.25
30 Autorités et personnel	1 335 700.00	1 252 200.00	1 239 421.15
31 Biens, services et marchandises	1 629 600.00	1 827 300.00	1 490 453.97
32 Intérêts passifs	78 000.00	113 500.00	46 927.21
33 Amortissements	280 200.00	269 500.00	326 529.41
35 Remboursements, participations et subventions	7 230 000.00	6 771 200.00	6 619 598.06
36 Aides et subventions à des institutions privées	231 400.00	118 800.00	110 038.95
38 Attributions aux fonds et aux financements spéciaux	130 800.00	73 000.00	248 213.50
39 Imputations internes	124 000.00	124 000.00	124 000.00

Nature 30 « Autorités et personnel » :

La hausse des charges de personnel de CHF 83'500.00 (+ 6,7%) est due principalement aux augmentations statutaires et à l'indexation des salaires du personnel communal (+ CHF 53'800.00) ainsi qu'aux charges sociales qui en découlent (+ CHF 20'900.00) et à la formation du personnel (+ CHF 11'300.00).

Nature 31 « Biens, services et marchandises » :

Les charges de nature 31 diminuent de CHF 197'700.00 (- 10,8%). Cette différence est due essentiellement à l'entretien des parcs et zones de loisirs (- CHF 48'800.00), à l'entretien des canalisations (- CHF 19'500.00), à l'entretien des cours d'eau (- CHF 13'000.00), aux travaux exécutés par des tiers (- CHF 14'600.00) et au reclassement du groupe 31 au groupe 36 des aides et subventions au tourisme (- CHF 60'600.00).

Nature 32 « Intérêts passifs » :

Le chiffre de ce groupe correspond à l'intérêt des emprunts nécessaires à financer les investissements passés et à venir en 2024, la marge d'autofinancement n'étant pas suffisante pour permettre de financer nos dépenses d'investissement.

Nature 33 « Amortissements » :

Les charges d'amortissement sont estimées en fonction du plan des investissements et des préavis validés.

Nature 35 « Remboursements, participations et subventions » :

Ce groupe est en hausse de CHF 458'800.00 (+ 6,8%) par rapport au budget 2023. Cette différence est expliquée principalement par une augmentation des charges péréquatives (+CHF 103'800) ainsi que des coûts de fonctionnement de l'ASICC (+ CHF 174'000.00), du Réseau LAC (+ CHF 105'000.00), du BTI (+ CHF 31'300.00) et de l'ASR (+ CHF 40'500.00).

Nature 36 « Aides et subventions à des institutions privées » :

Le reclassement du groupe 31 au groupe 36 des aides et subventions au tourisme (+ CHF 60'600.00) ainsi que les aides individuelles à l'énergie et au développement durable (+ CHF 38'100.00) expliquent principalement l'augmentation des dépenses de CHF 112'600.00 (+ 94,8%)

Nature 38 « Attributions aux fonds et aux financements spéciaux » :

Les attributions au Fonds pour la taxe de séjour (+ CHF 14'500.00) et au Fonds pour le développement durable (+ CHF 38'100.00) justifient la hausse globale de ce poste de CHF 57'800.00 (+ 79,2%). Il s'agit de charges non monétaires.

B. Les revenus

Les revenus de CHF 10'774'800.00 présentent une hausse de CHF 268'500.00 (+ 2.6%) par rapport au budget 2023. Les principales différences sont détaillées ci-dessous, par nature.

N° Libellés	Budget 2024	Budget 2023	Comptes 2022
Revenus	10 774 800.00	10 506 300.00	10 556 117.10
40 Impôts	7 871 500.00	7 737 600.00	7 754 870.62
41 Patentes, concessions	49 100.00	40 500.00	46 405.10
42 Revenus du patrimoine	511 100.00	522 500.00	540 440.37
43 Taxes, émoluments et produits des ventes	525 800.00	511 400.00	608 966.79
44 Parts à des recettes cantonales	233 100.00	243 100.00	186 762.45
45 Participations et remboursements de collectivités publiques	1 328 500.00	1 228 600.00	1 104 771.00
46 Autres participations et subventions	14 500.00		
48 Prélèvements aux fonds et aux financements spéciaux	117 200.00	98 600.00	189 900.77
49 Imputations internes	124 000.00	124 000.00	124 000.00

Nature 40 « Impôts » :

Augmentation de CHF 133'900.00 (+ 1,7%). L'évaluation de l'impôt sur le revenu et la fortune a été effectuée sur la base des revenus effectifs 2022 avec un taux d'imposition communal maintenu à 69.5. Une projection a ensuite été calculée en tenant compte de l'évolution de la population estimée au 31 décembre 2024. La projection des recettes conjoncturelles est égale à la moyenne des 5 dernières années.

Nature 42 « Revenus du patrimoine » :

Le budget reste stable malgré le reclassement du groupe 42 au groupe 45 des loyers facturés à l'ASICC pour les UAPE (- CHF 42'500.00). Il est établi sur la base des états locatifs actualisés au 30 juin 2023 sans tenir compte d'une éventuelle hausse des loyers d'habitations de notre patrimoine financier.

Nature 44 « Parts à des recettes cantonales » :

Il s'agit de l'impôt estimé sur les gains immobiliers. La projection est égale à la moyenne des 5 dernières années.

Nature 45 « Participations et remboursement de collectivités publiques » :

La hausse du produit de CHF 99'900.00 (+ 8,1%) correspond principalement à l'ajustement des retours de la péréquation, soit sur la couche population et la couche thématique des routes (+ CHF 19'600.00) ainsi qu'au reclassement du groupe 42 au groupe 45 des loyers facturés à l'ASICC pour les UAPE (+ CHF 42'500.00).

Nature 46 « Autres participations et subventions » :

Le produit de CHF 14'500.00 correspond aux taxes de séjours et de résidences secondaires versées par la Commission Intercommunale de la Taxe de Séjour.

Nature 48 « Prélèvements aux fonds et aux financements spéciaux » :

Les prélèvements aux fonds sont en hausse de CHF 18'600.00 (+ 18,9%). Il s'agit de produits non monétaires en lien avec différents prélèvements à des Fonds et à des financements spéciaux (taxe de séjour, développement durable et épuration des eaux).

2. Plan des investissements

Comme l'année dernière, un plan des investissements à 5 ans est intégré à la brochure du budget. Cet outil d'aide à la décision, élaboré et validé par l'ensemble de la Municipalité est communiqué pour information et n'a aucun effet contraignant.

Il n'est pas soumis à votation par le Conseil communal mais permet d'avoir une vue synoptique des investissements projetés dans un but de priorisation.

3. Marge d'autofinancement

Comme indiqué dans l'introduction, l'objectif prioritaire de la Municipalité est de présenter des comptes dévoilant une marge nette d'autofinancement positive permettant ainsi d'envisager de ne plus avoir systématiquement recours à l'emprunt lors des futurs investissements.

Cet objectif est tout juste atteint avec le budget 2024, celui-ci présentant une marge positive de CHF 28'900.00. À noter que le roulement des immeubles du patrimoine financier permet à lui seul de générer des liquidités à hauteur de CHF 322'300.00.

N°	Libellés	Budget 2024	Budget 2023	Comptes 2022
4	Revenus	10 533 600.00	10 283 700.00	10 242 216.33
40	Impôts	7 871 500.00	7 737 600.00	7 754 870.62
41	Patentes, concessions	49 100.00	40 500.00	46 405.10
42	Revenus du patrimoine	511 100.00	522 500.00	540 440.37
43	Taxes, émoluments et produits des ventes	525 800.00	511 400.00	608 966.79
44	Parts à des recettes cantonales	233 100.00	243 100.00	186 762.45
45	Participations et remboursement de collectivités publiques	1 328 500.00	1 228 600.00	1 104 771.00
46	Autres participations et subventions	14 500.00		
3	Charges	-10 504 700.00	-10 083 000.00	-9 506 439.34
30	Autorités et personnel	-1 335 700.00	-1 252 200.00	-1 239 421.15
31	Biens, services et marchandises	-1 629 600.00	-1 827 300.00	-1 490 453.97
32	Intérêts passifs	-78 000.00	-113 500.00	-46 927.21
35	Remboursements, participations et subventions	-7 230 000.00	-6 771 200.00	-6 619 598.06
36	Aides et subventions à des institutions privées	-231 400.00	-118 800.00	-110 038.95
	Marge d'autofinancement	28 900.00	200 700.00	735 776.99
33	Amortissements	-280 200.00	-269 500.00	-326 529.41
330	Amortissements du patrimoine financier (PF)	-35 800.00	-52 800.00	-23 886.72
331	Amortissements obligatoire du patrimoine administratif (PA)	-244 400.00	-216 700.00	-302 642.69
38	Attributions aux fonds et aux financements spéciaux	-130 800.00	-73 000.00	-248 213.50
48	Prélèvements sur fonds et financements spéciaux	117 200.00	98 600.00	189 900.77
	Excédent de dépenses (-) / revenus (+)	-264 900.00	-43 200.00	350 934.85

4. Conclusion

En conclusion, la Municipalité vous propose, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers de prendre les décisions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL DE JONGNY

- Vu le préavis municipal n° 16/2023 relatif au projet du budget communal pour l'année 2024,
- Vu le rapport de la commission des finances chargée d'étudier cet objet qui a été porté à l'ordre du jour,

DECIDE

- a) d'approuver le budget communal pour 2024 dont les précisions sont les suivantes :

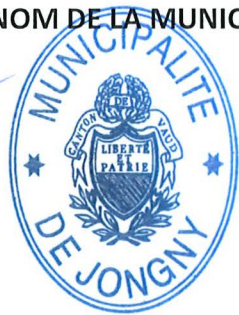
Charges	CHF	11'039'700.00
Revenus	CHF	10'774'800.00
Excédent de charges	CHF	264'900.00

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

La syndique



Nicole Pointet



Le secrétaire



Bijan Kaveh

Accepté dans sa séance du 9 octobre 2023.

Déléguée municipale : Mme Nicole Pointet, syndique

Annexe : Budget communal 2024



COMMUNE DE JONGNY



• **Lavaux, vignoble en terrasses**
• inscrit sur la Liste
• du patrimoine mondial
• en 2007

Budget 2024

REPARTITION DES DICASTERES ET DELEGATIONS MUNICIPALES	1	5	INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES	
		51	Enseignement primaire et secondaire	38
STRUCTURE COMPTABLE	2	54	Orientation professionnelle	38
		58	Temples et cultes	38
BUDGET DE FONCTIONNEMENT				
RECAPITULATION PAR FONCTION ET RESULTAT	3	6	POLICE	
1 ADMINISTRATION GENERALE		61	Corps de police	40
10 Autorités	4	62	Contrôle des habitants	40
11 Administration	6	63	Police sanitaire et hygiène publique	42
13 Ressources humaines	8	65	Défense contre l'incendie	42
15 Affaires culturelles	8			
16 Tourisme	10	7	SECURITE SOCIALE	
17 Sports	10	71	Service social intercommunal	44
18 Transports publics	12	72	Prévoyance sociale cantonale	44
19 Service informatique	12	75	Office du travail	44
2 FINANCES		BUDGET PAR NATURE		46
20 Comptabilité générale	14			
21 Impôts	14	MARGE D'AUTOFINANCEMENT		52
22 Service financier	16			
		ANNEXES		
3 DOMAINE ET BATIMENTS		- ENTENTES INTERCOMMUNALES		53
30 Voirie et conciergerie	18	- PLAN DES INVESTISSEMENTS 2024-2028		54
31 Terrains	18			
32 Forêts et pâturages	18	BUREAU TECHNIQUE INTERCOMMUNAL (BTI)		56
33 Vignes	20			
35 Bâtiments communaux	20	DECHETERIE DE PRAZ-LIBON		59
4 TRAVAUX		GLOSSAIRE		62
41 Service technique	30			
42 Développement durable	30			
43 Routes	32			
44 Parcs, promenades et cimetière	32			
45 Ordures ménagères	34			
46 Réseau d'égouts	36			
47 Cours d'eau et fontaines	36			

REPARTITION DES DICASTERES ET DELEGATIONS MUNICIPALES

Législature 2021 - 2026 (Etat au 18.08.2022)

Nicole Pointet Syndique	Jean-Luc Sansonnens Vice-syndicature 2023-2024	Céline Murisier Vice-syndicature 2021 - 2022 Vice-syndicature 2025-2026	Dominique Pittet Vice-syndicature 2022-2023	Caroline Genovese Vice-syndicature 2024-2025
Suppléante : Céline Murisier	Suppléante : Dominique Pittet	Suppléante : Caroline Genovese	Suppléante : Nicole Pointet	Suppléant : Jean-Luc Sansonnens
Administration générale Finances Domaines Mobilité et transports	Urbanisme et aménagement du territoire Police des constructions Travaux publics	Jeunesse et formation	Affaires sociales et santé publique Economie et tourisme Sécurité	Culture et sports Bâtiments communaux Voirie et espaces verts Développement durable
Ressources humaines Greffé municipal Office de la Population Informatique Finances communales Taxations fiscales Forêts Protection des arbres Vignes Mobilité Transports publics	Urbanisme Aménagement du territoire Plan directeur et plans d'affectation Inspection des chantiers Constructions nouvelles Travaux Routes Services industriels Epuración, égoûts	Association Scolaire du Cercle de Corsier (ASICC) Accueil parascolaire Accueil petite enfance Bibliothèque intercommunale Passeport vacances Pédibus Conservatoire de Musique Fonds sportif	Services sociaux Aînés Temples et cultes Montreux Vevey Tourisme Taxe de séjour Fonds d'équipement touristique Fonds culturel Riviera Association Sécurité Riviera Police du Commerce	Entretien et transformation des bâtiments communaux Conciergerie Voirie Espaces verts et cimetière Gestion des déchets Protection de l'environnement Planification énergétique Sociétés locales
Délégations	Délégations	Délégations	Délégations	Délégations
CSD CIEHL Commission d'impôt CEF Triage forestier Groupement forestier de la Veveyse Propriétaires de vignes Lutte contre la grêle VMCV, MOB, CGN CRTPR	Codir BTI CORAT Agglo CIL CCU Commission de salubrité CI SIGE Coopérative des Pléiades	Codir ASICC Conseil d'établissement Comité Egzeko Comité Lift Réseau LAC Conseil Régional de Prévention et de Sécurité (CRPS) Commission prévention Riviera Fonds de soutien sociétés sportives CI SIGE	Codir ASR ARAS ASANTE SANA, RSHL Préparation à la Retraite Entraide familiale FCR CITS, LPM, MVT Fonds d'équipement touristique Promove	Satom CRIDEC GEDERIVIERA CI ASR Unités de sauvetage

4 - Nicole Pointet	5 - Jean-Luc Sansonnens	3 - Céline Murisier	8 - Dominique Pittet	10 - Caroline Genovese
Suppléante : 3 - Céline Murisier	Suppléante : 8 - Dominique Pittet	Suppléante : 10 - Caroline Genovese	Suppléante : 4 - Nicole Pointet	Suppléant : 5 - Jean-Luc Sansonnens
1 Administration générale 101 Conseil communal 102 Municipalité 110 Administration 130 Ressources humaines 180 Transports publics 190 Service informatique 2 Finances 200 Comptabilité générale 210 Impôts 220 Service financier 230 Amortissements 3 Domaines et bâtiments 310 Terrains 320 Forêts 330 Vignes 6 Police 620 Contrôle des habitants	4 Travaux 410 Service technique 430 Routes 460 Réseau d'égouts 470 Cours d'eau et fontaines 6 Police 630 Police sanitaire et hygiène publique 650 Défense contre l'incendie 7 Sécurité sociale 750 Office du travail	5 Instruction publique et cultes 510 Enseignement et accueil de jour 540 Orientation professionnelle <i>150.3523.04 : Bibliothèque intercommunale</i> <i>170.3523.00 : Fond de soutien aux sociétés sportives</i> <i>358.3113.01 : Mobilier et équipement Ondine</i> <i>710.3525.00 : Commission Prévention Riviera</i>	1 Administration générale 160 Tourisme 5 Instruction publique et cultes 580 Temples et cultes 6 Police 610 Corps de police 7 Sécurité sociale 710 Service social intercommunal 720 Prévoyance sociale cantonale <i>110.3528.01 : PROMOVE</i> <i>150.3523.03 : Fond Culturel Riviera</i>	1 Administration générale 150 Affaires culturelles et de loisirs 170 Sports 3 Domaines et bâtiments 300 Voirie et conciergerie 351 Le Molard 352 Collèges 353 Les Rosiers 354 Bâtiment de voirie 355 Abris PC 356 Refuge 357 Les Cerisiers 358 Salle polyvalente 359 Bâtiment public 4 Travaux 421 Développement durable 440 Parcs, promenades et cimetière 450 Ordures ménagères et déchets <i>470.3147.00 : Nettoyage des fontaines</i>

RECAPITULATION PAR FONCTION ET RESULTAT

N°	Direction	Budget 2024		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0	Fonctionnement	11 039 700.00	10 774 800.00 264 900.00	10 549 500.00	10 506 300.00 43 200.00	10 205 182.25 350 934.85	10 556 117.10
1	Administration générale	2 185 600.00	73 200.00 2 112 400.00	2 081 400.00	51 800.00 2 029 600.00	1 959 405.14	113 844.80 1 845 560.34
2	Finances	2 152 500.00 6 717 300.00	8 869 800.00	2 138 600.00 6 629 700.00	8 768 300.00	2 259 114.13 6 335 849.45	8 594 963.58
3	Domaines et bâtiments	699 200.00 556 700.00	1 255 900.00	694 300.00 488 400.00	1 182 700.00	647 876.60 610 841.00	1 258 717.60
4	Travaux	1 320 700.00	533 100.00 787 600.00	1 293 000.00	473 500.00 819 500.00	1 026 277.38	447 419.12 578 858.26
5	Instruction publique et cultes	2 291 600.00	2 291 600.00	2 014 400.00	2 014 400.00	1 768 747.12	1 768 747.12
6	Police	590 700.00	31 000.00 559 700.00	548 100.00	30 000.00 518 100.00	533 230.28	28 973.00 504 257.28
7	Sécurité sociale	1 799 400.00	11 800.00 1 787 600.00	1 779 700.00	1 779 700.00	2 010 531.60	112 199.00 1 898 332.60

N°	Libellés	Budget 2024		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0	Fonctionnement	11 039 700.00	10 774 800.00 264 900.00	10 549 500.00	10 506 300.00 43 200.00	10 205 182.25 350 934.85	10 556 117.10
1	Administration générale	2 180 000.00	73 200.00 2 106 800.00	2 081 400.00	51 800.00 2 029 600.00	1 959 405.14	113 844.80 1 845 560.34
10	Autorités	318 800.00	45 800.00	319 900.00	45 800.00	326 094.20	66 586.70
101	Conseil communal	33 600.00		34 700.00		33 646.35	
3003.01*	Jetons de présence du Conseil communal	18 700.00		13 200.00		12 790.80	
3030.01	Assurances sociales du Conseil communal	800.00		800.00		740.80	
3050.01	Assurances accident et maladie du Conseil communal	100.00		100.00		25.50	
3060.02*	Indemnisations et remboursements de frais des autorités	2 100.00		5 100.00		5 625.00	
3101.00	Imprimés et fournitures de bureau	600.00		600.00		70.70	
3170.00	Réceptions et manifestations	10 000.00		13 600.00		10 923.35	
3181.00	Frais de port	1 300.00		1 300.00		3 470.20	
102	Municipalité	285 200.00	45 800.00	285 200.00	45 800.00	292 447.85	66 586.70
3001.02*	Rétributions fixes de la Municipalité	146 100.00		146 100.00		142 599.85	
3001.03*	Rétributions variables de la Municipalité	70 000.00					
3030.02	Assurances sociales de la Municipalité	20 200.00		20 200.00		20 634.85	
3040.02	Caisse de pension de la Municipalité	32 400.00		32 400.00		33 641.35	
3050.02	Assurances accident et maladie de la Municipalité	11 100.00		11 100.00		8 957.25	
3060.02*	Indemnisations et remboursements de frais des autorités	3 400.00		70 000.00		82 754.55	
3091.02	Formation professionnelle de la Municipalité	2 000.00					
3099.02*	Charges diverses de la Municipalité			5 400.00		3 860.00	
4359.00*	Ventes et prestations diverses (non soumis TVA)		45 800.00		45 800.00		61 636.30
4361.00	Remboursements de traitements						4 950.40

*** Commentaires****101 Conseil communal****3003.01 Jetons de présence du Conseil communal**

- Présidence (CHF 3'000)
- Secrétariat (CHF 6'000)
- Huissier (CHF 900)
- Jetons de présences des commissions (4'500)
- Vin pour conseillers communaux (4'300)

3060.02 Indemnisations et remboursements de frais des autorités

- Indemnité de dépouillement lors des votations (CHF 1'500)
- Indemnité matériel informatique du secrétariat (CHF 300)
- Remboursement des frais kilométriques des conseillers communaux (CHF 300)
- Aucune indemnité de dépouillement pour les élections (fédérales, cantonale et communale) qui ne sont pas prévues en 2024

102 Municipalité**3001.02 Rémunérations fixes de la Municipalité****3001.03 Rémunérations variables de la Municipalité**

- Conforme aux rémunérations mentionnées dans le préavis n° 09.2021 du 26 juillet 2021

3060.02 Indemnisations et remboursements de frais des autorités

- Conforme aux indemnités téléphoniques mentionnées dans le préavis n° 09.2021 du 26 juillet 2021
- Les vacances de la Municipalité ont été reclassées dans le compte 102.3001.03 (CHF 70'000)

3099.02 Charges diverses de la Municipalité

- Reclassement de la charge dans le compte 102.3060.02 pour les indemnités téléphoniques (CHF 3'400) et dans le compte 102.3091.02 pour les frais de formation (CHF 2'000)

4359.00 Ventes et prestations diverses

- Jetons de présence : CICG, ASR, VMCV, SIGE, ASICC, Satom SA et UCV

N°	Libellés	Budget 2024		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
11	Administration	253 700.00	6 000.00	304 900.00	6 000.00	228 288.68	7 906.60
110	Administration générale	253 700.00	6 000.00	304 900.00	6 000.00	228 288.68	7 906.60
3101.00	Imprimés et fournitures de bureau	7 500.00		9 600.00		7 347.10	
3102.00	Livres, journaux et périodiques	3 000.00		2 500.00		2 284.10	
3111.00*	Mobilier, machines et équipement	27 500.00		31 000.00		3 969.95	
3151.00	Entretien du mobilier, des machines et des équipements	1 000.00		2 000.00		279.90	
3170.00*	Réceptions et manifestations	19 400.00		24 300.00		19 562.80	
3181.00	Frais de port	5 000.00		6 000.00		4 779.35	
3182.00	Frais de téléphones, mobiles et Internet	8 900.00		8 900.00		9 052.20	
3184.00	Frais de contentieux et de poursuites	3 000.00		3 000.00		2 222.35	
3185.00*	Honoraires et frais d'expertises	9 700.00		55 700.00		24 137.73	
3186.00	Primes d'assurances de tiers, choses et RC	12 300.00		12 000.00		10 171.35	
3193.00	Cotisations à des institutions de droit privé	5 400.00		5 400.00		5 080.05	
3528.01	Part aux charges d'économie publique	51 000.00		44 500.00		39 401.80	
3909.00*	Imputations internes diverses	100 000.00		100 000.00		100 000.00	
4313.00	Emoluments administratifs		3 000.00		3 000.00		4 350.00
4359.00	Ventes et prestations diverses (non soumis TVA)						1 558.30
4360.01	Frais de rappel et de contentieux		3 000.00		3 000.00		1 998.30

*** Commentaires****110 Administration****3111.00 Mobilier, machines et équipement**

- La charge comprend également l'aménagement des bureaux administratifs (CHF 25'000)

3170.00 Réceptions et manifestations

- Il s'agit des dépenses liées à l'organisation communale de manifestations, dont notamment les Jeunes citoyens (années paires), les tirs intermunicipalités (tous les quatre ans), les nouvelles naturalisations (années paires), la rencontre des anciens municipaux, la conférence des Syndics et divers autres événements non récurrents

3185.00 Honoraires et frais d'expertises

- Archivage annuel (CHF 4'700)

- Expertises et conseils juridiques (CHF 5'000)

- Pour rappel, une étude pour la réfection du chauffage des bâtiments impactait le budget 2023 (CHF 40'000)

3909.00 Imputations internes diverses

- Charges de loyers virtuels des locaux administratifs. La contrepartie est imputée dans le compte 359.4909.00

N°	Libellés	Budget 2024		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
13	Ressources humaines	1 028 800.00		947 800.00		927 791.20	39 351.50
130	Ressources humaines	1 028 800.00		947 800.00		927 791.20	39 351.50
3011.03*	Traitement du personnel administratif	451 400.00		421 400.00		377 424.35	
3011.04*	Traitement du personnel technique	328 100.00		304 300.00		323 020.00	
3030.03	Assurances sociales du personnel administratif	41 300.00		39 200.00		34 761.90	
3030.04	Assurances sociales du personnel technique	30 300.00		28 600.00		28 903.20	
3040.03	Caisse de pension du personnel administratif	61 000.00		51 400.00		51 983.70	
3040.04	Caisse de pension du personnel technique	45 000.00		40 600.00		44 886.60	
3050.03	Assurances accident et maladie du personnel administratif	21 100.00		19 600.00		14 457.90	
3050.04	Assurances accident et maladie du personnel technique	20 700.00		19 100.00		16 327.15	
3060.03	Remboursements de frais au personnel administratif	1 500.00		500.00		165.80	
3060.04	Remboursements de frais au personnel technique	500.00		4 700.00		4 414.20	
3065.04	Frais d'habillement du personnel technique	4 000.00		5 000.00		3 678.60	
3090.00	Autres charges autorités et personnel	2 000.00		800.00		270.00	
3091.01	Sécurité au travail	4 400.00		4 400.00		1 656.30	
3091.03	Formation professionnelle du personnel administratif	10 600.00		6 000.00		15 681.50	
3091.04	Formation professionnelle du personnel technique	6 900.00		2 200.00		10 160.00	
4361.00	Remboursements de traitements						39 351.50
15	Affaires culturelles et de loisirs	140 500.00		136 000.00		125 833.30	
150	Affaires culturelles et de loisirs	140 500.00		136 000.00		125 833.30	
3101.00	Imprimés et fournitures de bureau			300.00			
3102.02	Documentation et frais d'annonces					287.55	
3523.00*	Part aux charges de la culture, du sport et des loisirs					119 295.75	
3523.01*	Part aux charges de la culture et des loisirs			127 200.00			
3523.03*	Part aux charges du Fonds Culturel Riviera	87 500.00					
3523.04*	Part aux charges de la Bibliothèque Chardonne-Jongny	39 300.00					
3653.00*	Aides et subventions à la culture, au sport et aux loisirs					6 250.00	
3653.01*	Aides et subventions à la culture et aux loisirs	8 500.00		8 500.00			
3653.11*	Aides et subventions à la culture et aux loisirs en nature	5 200.00					

*** Commentaires****130 Ressources humaines**

3011.03 Traitement du personnel administratif

3011.04 Traitement du personnel technique

- Le personnel administratif est composé de 3.8 EPT (5 collaborateurs) et le personnel technique de 3.8 EPT (4 collaborateurs), soit 7.6 EPT au total
- En complément des annuités (+CHF 12'900), une indexation de 1,5% a été ajoutée aux salaires du personnel de la commune (+CHF 11'300)
- Engagement d'un apprenti de commerce dès le 1er août 2023

150 Affaires culturelles et de loisirs

3523.00 Part aux charges de la culture, du sport et des loisirs

3523.01 Part aux charges de la culture et des loisirs

3523.03 Part aux charges du Fonds Culturel Riviera

3523.04 Part aux charges de la Bibliothèque Chardonne-Jongny

- Reclassement des ententes intercommunales dans le compte 150.3523.03 pour la part aux charges du Fonds Culturel Riviera et dans le compte 150.3523.04 pour la part aux charges de la Bibliothèque Chardonne-Jongny

3653.00 Aides et subventions à la culture, au sport et aux loisirs

3653.01 Aides et subventions à la culture et aux loisirs

- Reclassement de la charge dans le compte 150.3653.01
- Les subventions allouées sont en faveur de différentes sociétés locales et de diverses manifestations non récurrentes

3653.11 Aides et subventions à la culture et aux loisirs en nature

- Biens et prestations offerts aux différentes sociétés locales, dont notamment le vin communal (CHF 200) ainsi que des salles communales (CHF 5'000)

N°	Libellés	Budget 2024		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
16	Tourisme	83 600.00	21 000.00	57 100.00		61 022.90	
160	Tourisme	83 600.00	21 000.00	57 100.00		61 022.90	
3145.01	Entretien panneaux d'affichage cartes de la commune					4 977.95	
3170.00*	Réceptions et manifestations	1 500.00					
3193.00*	Cotisations à des institutions de droit privé	5 800.00		57 100.00		56 044.95	
3658.02*	Aides et subventions au tourisme	60 600.00					
3658.22*	Aides et subventions au tourisme en nature	1 200.00					
3811.02*	Attributions au Fonds pour la taxe de séjour	14 500.00					
4658.00*	Taxes de séjour et résidences secondaires		14 500.00				
4811.02*	Prélèvements au Fonds pour la taxe de séjour		6 500.00				
17	Sports	45 400.00		26 900.00		28 195.85	
170	Sports	45 400.00		26 900.00		28 195.85	
3523.00*	Part aux charges de la culture, du sport et des loisirs					20 529.25	
3523.02*	Part aux charges du sport	22 400.00		19 900.00			
3653.00*	Aides et subventions à la culture, au sport et aux loisirs					7 666.60	
3653.02*	Aides et subventions au sport	5 800.00		7 000.00			
3653.22*	Aides et subventions au sport en nature	17 200.00					

* Commentaires

160 Tourisme

3170.00 Réceptions et manifestations

- Il s'agit des coûts d'organisation du 1er août à Jongny versés à la Société de Développement de Jongny qui étaient imputés, les années antérieures, dans le compte 110.3170.00

3193.00 Cotisations à des institutions de droit privé

3658.02 Aides et subventions au tourisme

- Dès 2024, une distinction est faite entre les cotisations à des institutions de droit privé sans obligation de cotiser et les aides et subventions qui ressortent d'ententes intercommunales

- Les aides et subventions regroupent les institutions suivantes : MVT, Montreux Vevey Tourisme (CHF 46'600); CIL, Commission Intercommunale de Lavaux (CHF 1'800); LPM, Lavaux Patrimoine Mondial (CHF 9'200); FET, Fond Equipement Touristique (CHF 2'500) et CCL, Commission Consultative du Lavaux (CHF 500)

3658.22 Aides et subventions au tourisme en nature

- Biens et prestations offerts aux différentes institutions touristiques, dont notamment le vin communal (CHF 200) ainsi que des salles communales (CHF 1'000)

3811.02 Attributions au Fonds pour la taxe de séjour

4658.00 Taxes de séjours et résidences secondaires

4811.02 Prélèvements au Fonds pour la taxe de séjour

- En application du règlement intercommunal relatif à la taxe de séjour et à la taxe sur les résidences secondaires Riviera-Villeneuve du 30 novembre 2022, à l'article 3, lettre d, chiffre 4 de la convention entre les communes partenaires et à l'article 2 de la Directive Municipale du 28 août 2023, le montant correspondant aux parts desdites taxes est systématiquement attribué au fonds affecté à cet effet dès le 1er janvier 2023.

- L'article 3 de la Directive Municipale du 28 août 2023 prévoit un prélèvement annuel de CHF 5'000 en faveur de la Société de Développement de Jongny, le solde peut être alloué à des manifestations, installations et équipements touristiques de portée locale dont l'impact est à l'échelle des communes du Cercle. Dans le présent budget, les coûts d'organisation du 1er août à Jongny y sont prélevés.

170 Sports

3523.00 Part aux charges de la culture, du sport et des loisirs

3523.02 Part aux charges du sport

- Reclassement de la charge dans le compte 170.3523.02

- Les participations concernent cinq fonds de soutien régional, dont notamment les pistes de ski des Pléiades et le Fonds de soutien aux sociétés sportives

3653.00 Aides et subventions à la culture, au sport et aux loisirs

3653.02 Aides et subventions au sport

- Reclassement de la charge dans le compte 170.3653.02

- Les subventions allouées sont en faveur de différentes sociétés locales et de diverses manifestations sportives

3653.22 Aides et subventions au sport en nature

- Biens et prestations offertes aux différentes sociétés sportives, dont notamment le vin communal (CHF 200) ainsi que la salle polyvalente (CHF 17'000)

N°	Libellés	Budget 2024		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
18	Transports publics	215 900.00	400.00	203 300.00		180 911.00	
180	Transports publics	215 900.00	400.00	203 300.00		180 911.00	
3517.00*	Part à des charges cantonales de trafic	215 900.00		198 400.00		177 315.20	
3527.01	Part aux charges pour le Bus du Petit Prince					1 480.80	
3527.02*	Part aux charges "Flexicard"			4 400.00		2 115.00	
3657.00	Aides et subventions du trafic et de l'énergie			500.00			
4359.04*	Commissions sur les ventes des cartes journalières CFF		400.00				
19	Service informatique	98 900.00		85 500.00		81 268.01	
190	Service informatique	98 900.00		85 500.00		81 268.01	
3101.01	Imprimés et fournitures de bureau informatique	500.00		1 100.00		260.00	
3111.01	Achat et renouvellement de matériel informatique	10 200.00		7 100.00		5 149.35	
3156.20	Copieur multifonctions, leasing, copies et entretien	7 000.00		7 000.00		6 406.71	
3156.21	Entretien d'équipement et matériel Hardware (HW)	1 200.00		1 200.00		1 109.35	
3156.22*	Entretien d'équipement et matériel Software (SW)	56 500.00		49 400.00		51 482.55	
3156.23*	Entretien d'équipement et matériel de Sécurité (SI)	12 500.00		8 700.00		5 860.05	
3809.00*	Attributions au fonds de réserve et de renouvellement	11 000.00		11 000.00		11 000.00	

*** Commentaires****180 Transports publics****3517.00** Part à des charges cantonales de trafic

- Il s'agit de la participation versée à la Direction générale de la mobilité et des routes dans le cadre des coûts de transport du Bassin n°6

3527.02 Part aux charges "Flexicard"**4359.04** Commissions sur les ventes des cartes journalières CFF

- Dès le 1er janvier 2024, les cartes journalières "Flexicard" sont remplacées par une nouvelle solution de cartes dégriffées sans engagement financier pour les communes. Les CFF mettent gratuitement à disposition l'application de vente ainsi que l'indicateur de disponibilité

- La commune reçoit une commission de 5% pour chaque carte vendue

190 Service informatique**3156.22** Entretien d'équipement et matériel Software (SW)

- La mise à jour bisannuelle des logiciels "Communal.ch." n'impacte pas le budget 2024 (CHF 20'000) car cette dernière a été effectuée en 2023 en lieu et place de 2022. Le coût de cette dernière est attribué pour moitié à la réserve via le compte 190.3809.00 mentionné ci-dessous.

- L'augmentation des dépenses informatiques est expliquée par le renouvellement des licences de deux serveurs (+CHF 6'000)

3156.23 Entretien d'équipement et matériel de Sécurité (SI)

- Le renouvellement du certificat Cybersafe justifie la hausse budgétaire (+CHF 2'500)

3809.00 Attributions au fonds de réserve et renouvellement

- Lissage des coûts de mise à jour des logiciels "Communal.ch." par une attribution annuelle au Fonds pour le renouvellement informatique de CHF 11'000 (compte 9281.02)

N°	Libellés	Budget 2024		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
2	Finances	2 152 500.00	8 869 800.00	2 138 600.00	8 768 300.00	2 259 114.13	8 594 963.58
		6 717 300.00		6 629 700.00		6 335 849.45	
20	Comptabilité générale	6 100.00	1 800.00	6 100.00	1 800.00	5 815.80	
200	Comptabilité générale	6 100.00	1 800.00	6 100.00	1 800.00	5 815.80	
3185.00*	Honoraires et frais d'expertises	5 800.00		5 800.00		5 815.80	
3301.00	Amortissements des créances et débiteurs	300.00		300.00			
4809.02	Prélèvements sur provision débiteurs douteux		1 800.00		1 800.00		
21	Impôts	93 600.00	8 205 500.00	109 000.00	8 124 000.00	257 424.58	8 091 058.09
210	Impôts	93 600.00	8 205 500.00	109 000.00	8 124 000.00	257 424.58	8 091 058.09
3187.00	Emoluments des frais de perception	58 600.00		56 000.00		63 395.34	
3210.01	Intérêts bonifiés et compensatoires	1 000.00		2 000.00		571.65	
3301.00	Amortissements des créances et débiteurs	34 000.00		51 000.00		23 195.72	
3809.01	Attributions à la provision pour débiteurs douteux					170 261.87	
4001.00*	Impôts sur le revenu des personnes physiques (PP)		5 516 000.00		5 500 000.00		5 271 097.95
4002.00*	Impôts sur la fortune des personnes physiques (PP)		945 000.00		970 000.00		928 722.98
4003.00*	Impôts à la source (PP)		130 000.00		57 000.00		130 817.43
4004.00*	Impôts sur la dépense (PP)		185 000.00		170 000.00		196 351.71
4011.00	Impôts sur le bénéfice des personnes morales (PM)		20 000.00		30 000.00		181 548.25
4012.00	Impôts sur le capital des personnes morales (PM)		9 000.00		15 000.00		28 196.00
4013.00	Impôts complémentaires sur immeubles (PM)		1 000.00		1 000.00		3 306.65
4020.00*	Impôts fonciers		634 000.00		560 000.00		597 313.15
4040.00*	Droits de mutation		335 000.00		346 000.00		293 057.80
4050.00*	Impôts successions et donations		84 000.00		76 000.00		114 058.70
4060.00	Impôts sur les chiens		9 000.00		9 000.00		10 400.00
4090.00	Impôts récupérés après défalcatons		3 500.00		3 600.00		
4101.00	Patentes de boisson et tabac		100.00		100.00		97.25
4111.00*	Concessions d'utilisation du gaz		10 900.00		40 400.00		46 307.85

*** Commentaires****200 Comptabilité générale**

3185.00 Honoraires et frais d'expertises
- Il s'agit des honoraires de la société BDO SA pour la révision des comptes annuels

210 Impôts

4001.00 Impôt sur le revenu des personnes physiques (PP)

4002.00 Impôt sur la fortune des personnes physiques (PP)

- Les impôts sur le revenu et la fortune des personnes physiques ont été estimés selon le résultat 2022 auquel a été ajouté :
o une croissance de la population
o la moyenne des revenus et de la fortune par habitant

4003.00 Impôts à la source (PP)

- Estimation sur la base des impôts à la source 2022

4004.00 Impôts sur la dépense (PP)

- Estimation sur la base du revenu moyen des impôts sur la dépense 2021 et 2022

4020.00 Impôts fonciers

- Estimation sur la base des impôts fonciers 2022 avec une hausse moyenne de 6% constatée ces cinq dernières années. La hausse se justifie par l'adaptation des estimations fiscales des biens immobiliers lors de ventes et de successions

40xx.xx Impôts aléatoires

- Tous les autres impôts ont été estimés sur la base de la moyenne des cinq dernières années

4111.00 Concessions d'utilisation du gaz

- Les indemnités liées à l'usage du sol reçues de la Romande Energie SA et du Groupe E SA sont reclassées dans le compte 421.4111.04 dès 2024 (CHF 38'100) afin d'être attribuées au Fonds pour l'énergie et le développement durable

N°	Libellés	Budget 2024		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
4221.00	Intérêts de retard et compensatoires		53 000.00		51 700.00		57 904.85
4410.00*	Impôts sur les gains immobiliers		230 000.00		240 700.00		183 657.50
4414.00*	Part communale à l'impôt des frontaliers		3 100.00		2 400.00		3 104.95
4519.00*	Part cantonale pour la compensation de la RFFA		2 900.00		100.00		21 919.35
4809.02	Prélèvements sur provision débiteurs douteux		34 000.00		51 000.00		23 195.72
22	Service financier	2 052 800.00	662 500.00	2 023 500.00	642 500.00	1 995 873.75	503 905.49
220	Service financier	2 052 800.00	662 500.00	2 023 500.00	642 500.00	1 995 873.75	503 905.49
3183.00	Frais bancaires	2 800.00		2 000.00		2 218.19	
3185.00	Honoraires et frais d'expertises	3 000.00		3 000.00			
3220.00*	Intérêts dettes à long terme	77 000.00		111 500.00		33 819.46	
3220.01	Intérêts sur emprunt, achat parcelle 20 (14/2013)					12 536.10	
3510.00*	Péréquation directe, fonds de péréquation (N)	1 970 000.00		1 907 000.00		1 994 606.00	
3510.01	Péréquation directe, fonds de péréquation (N-1)					-47 306.00	
4222.00	Revenus des capitaux du patrimoine financier (PF)		20 000.00		20 000.00		19 530.42
4390.00	Autres recettes		900.00		500.00		709.55
4393.00	Escomptes sur factures fournisseurs		600.00		600.00		1 665.52
4510.00*	Retour sur péréquation directe (N)		641 000.00		621 400.00		477 911.00
4510.01	Retour sur péréquation directe (N-1)						4 089.00

* Commentaires

210 Impôts

4040.00 Droits de mutation

4050.00 Impôts successions et donations

4410.00 Impôts sur les gains immobiliers

- Les impôts aléatoires susmentionnés sont repris par le canton à hauteur de 50% par le biais de la facture sociale. La charge est imputée dans le compte 720.3515.00 Part à la cohésion sociale (N)

4414.00 Part communale à l'impôt des frontaliers

- L'impôt aléatoire susmentionné est repris par le canton à hauteur de 30% par le biais de la facture sociale. La charge est imputée dans le compte 720.3515.00 Part à la cohésion sociale (N)

4519.00 Part cantonale pour la compensation de la RFFA

- La part cantonale pour la compensation de la Réforme Fiscale et Financement de l'AVS (RFFA) représente en moyenne environ 10% des recettes fiscales communales des impôts sur le bénéfice (compte 210.4011.00) et sur le capital (compte 210.4012.00) des personnes morales

220 Service financier

3220.00 Intérêts dettes à long terme

- Les intérêts proviennent de trois emprunts et de deux nouveaux emprunts à venir, à savoir :
 - o Emprunt de CHF 4,0 millions auprès de la BCU au taux de 0.83% (01.2019-01.2031)
 - o Emprunt de CHF 2,0 millions auprès de Compenswiss au taux de 0.15% (12.2019-12.2029)
 - o Emprunt de CHF 0,625 million auprès des Rentes Genevoises au taux de 2.00% (05.2014-03.2034)
 - o Nouvel emprunt 2024 de CHF 3,0 millions avec un intérêt moyen estimé à 2% dès le 1er juillet 2024

3510.00 Péréquation directe, fonds de péréquation (N)

- L'alimentation à ce fonds équivaut à 18.90 points d'impôt pour une valeur du point d'impôt communal (VPIC) estimée à CHF 104'250. Ce taux a été estimé sur la base de la moyenne des décomptes finaux 2021 et 2022

4510.00* Retour sur péréquation directe

- Le retour du fonds de péréquation est composé par :
 - o Les dépenses thématiques pour les routes (CHF 208'000)
 - o La couche population (CHF 433'000), soit CHF 124/habitant entre 1 et 1'000 habitants et CHF 347/habitant entre 1'001 et 3'000 habitants

N°	Libellés	Budget 2024		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3	Domaines et bâtiments	699 200.00	1 255 900.00	694 300.00	1 182 700.00	647 876.60	1 258 717.60
		556 700.00		488 400.00		610 841.00	
30	Voirie et conciergerie	66 300.00		68 200.00		96 209.27	20.00
300	Voirie et conciergerie	66 300.00		68 200.00		96 209.27	20.00
3111.00	Mobilier, machines et équipement			900.00			
3114.00*	Machines, matériel d'exploitation et d'entretien	10 700.00		8 200.00		16 538.10	
3135.01	Achats de matières premières brutes et travaillées	1 500.00		3 000.00		1 004.75	
3155.00	Entretien véhicules, engins automoteurs et accessoires	17 500.00		17 900.00		26 496.00	
3161.00	Loyers	9 600.00		9 600.00		9 639.37	
3163.00	Location de machines	3 000.00		4 600.00		18 531.05	
3909.00*	Imputations internes diverses	24 000.00		24 000.00		24 000.00	
4359.00	Ventes et prestations diverses (non soumis TVA)						20.00
31	Terrains		400.00		400.00		410.00
310	Terrains		400.00		400.00		410.00
4232.00	Locations des terrains (PF)		400.00		400.00		410.00
32	Forêts	23 400.00	21 100.00	45 200.00	33 300.00	38 196.95	46 044.15
320	Forêts	23 400.00	21 100.00	45 200.00	33 300.00	38 196.95	46 044.15
3114.00	Machines, matériel d'exploitation et d'entretien			1 800.00			
3146.00	Entretien des chemins forestiers	1 000.00		2 000.00		62.75	
3189.00*	Travaux exécutés par des tiers	18 200.00		37 000.00		33 383.25	
3189.01	Frais divers	400.00		200.00		391.50	
3526.00	Part aux charges salariales du garde de triage forestier	3 000.00		3 700.00		3 609.45	
3809.03	Attributions à la réserve de remplacement des arbres	800.00		500.00		750.00	
4319.00	Emoluments administratifs divers		800.00		500.00		750.00
4359.00*	Ventes et prestations diverses (non soumis TVA)		19 600.00		32 800.00		43 032.45
4518.00*	Part cantonale pour les forêts		700.00				2 261.70

*** Commentaires****300 Voirie et conciergerie**

3114.00 Machines, matériel d'exploitation et d'entretien

- Le budget 2024 prend en compte l'achat d'un élévateur pour le tracteur (CHF 6'300). Le solde du budget correspond au matériel et entretien courant (CHF 4'400)

3909.00 Imputations internes diverses

- Charges de loyers virtuels des locaux administratifs. La contrepartie est imputée dans le compte 354.4909.00

320 Forêts

3189.00 Travaux exécutés par des tiers

4359.00 Ventes et prestations diverses (non soumis TVA)

- Sur la base du budget 2024 établi par le garde forestier. Font également partie les charges et les produits liés à la mise de bois communale qui a lieu tous les deux ans (années paires)

34518 Part cantonale pour les forêts

- Subside alloué par la Direction générale de l'environnement (DGE) en lien avec les travaux de coupe d'arbres déperissant sur le domaine public

N°	Libellés	Budget 2024		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
33	Vignes	32 900.00	23 000.00	28 300.00	18 000.00	27 838.80	23 674.70
330	Vignes	32 900.00	23 000.00	28 300.00	18 000.00	27 838.80	23 674.70
3121.00	Achats et consommation d'eau	800.00		800.00		783.50	
3130.00	Fournitures, matériel et marchandises	600.00					
3133.00	Achats de produits et fournitures de nettoyage			400.00		385.00	
3141.00*	Entretien des bâtiments et monuments			6 200.00		1 126.80	
3141.02*	Entretien des murets de vignes et des conduites	6 500.00					
3181.00	Frais de port	100.00					
3186.00	Primes d'assurances de tiers, choses et RC			1 400.00		1 318.10	
3186.01	Primes d'assurances à Suisse Grêle	1 400.00					
3189.00*	Travaux exécutés par des tiers	22 000.00		18 000.00		22 402.30	
3193.00	Cotisations à des institutions de droit privé	800.00		800.00		1 120.50	
3526.02	Part aux charges du groupement défense grêle	700.00		700.00		702.60	
4359.00*	Ventes et prestations diverses (non soumis TVA)		23 000.00		18 000.00		23 674.70
35	Bâtiments communaux	576 600.00	1 211 400.00	552 600.00	1 131 000.00	485 631.58	1 188 568.75
351	Le Molard	59 800.00	148 500.00	54 400.00	148 500.00	53 455.15	151 744.45
3121.00	Achats et consommation d'eau	2 500.00		800.00		2 365.70	
3123.00	Achats et consommation d'électricité	1 200.00		1 200.00		78.10	
3124.01	Frais de chauffage, appartements vides					382.85	
3141.00	Entretien des bâtiments et monuments	15 000.00		12 000.00		12 148.45	
3185.00*	Honoraires et frais d'expertises	8 800.00		7 400.00		8 877.15	
3186.00	Primes d'assurances de tiers, choses et RC	2 900.00		2 600.00		2 396.00	
3191.00*	Impôts et taxes	400.00		3 500.00		306.90	
3803.00*	Attributions au fonds de rénovation des bâtiments	29 000.00		26 900.00		26 900.00	
4231.00*	Loyers des bâtiments du patrimoine financier (PF)		147 700.00		147 700.00		148 880.00
4390.00	Autres recettes		800.00		800.00		2 864.45

*** Commentaires****330 Vignes**

3141.00 Entretien des bâtiments et monuments

3141.02 Entretien des murets de vignes et des conduites

- Reclassement de l'entretien des murets de vignes et des conduites dans le compte 330.3141.02

- Comme en 2023, le budget 2024 tient compte du plan de rénovation des conduites d'eau (CHF 6'000)

3189.00 Travaux exécutés par des tiers

- Vignolage en faveur de Monsieur Marc Taverney, Domaine Les Allours Jongny

4359.00 Ventes et prestations diverses

- Vente du raisin des vignes de la commune à Monsieur Marc Taverney, Domaine Les Allours Jongny

351 Le Molard

3185.00 Honoraires et frais d'expertises

- Conformément au contrat de gérance signé avec la Régie Glauser SA, les honoraires correspondent à 5,5% des loyers, charges de chauffage et frais accessoires encaissés. À cela s'ajoute la TVA de 8.1%

3191.00 Impôts et taxes

- Conformément aux directives fiscales, aucun impôt foncier n'est facturé sur la valeur fiscale du patrimoine financier des communes

3803.00 Attributions au fonds de rénovation des bâtiments

- Attribution au fonds de rénovation des bâtiments, soit 1% de la valeur ECA du bâtiment de CHF 2'902'176 (Indice 135)

4231.00 Loyers des bâtiments du patrimoine financier (PF)

- Estimation sur la base de l'état locatif au 30 juin 2023 reçu de la Régie Glauser SA (hors charges de chauffage et frais accessoires)

N°	Libellés	Budget 2024		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
352	Collèges	126 200.00	332 000.00	148 200.00	306 700.00	100 349.53	315 826.15
3111.00	Mobilier, machines et équipement			100.00		1 471.30	
3121.00	Achats et consommation d'eau	1 000.00		1 000.00		914.10	
3122.00	Achats et consommation de gaz	36 000.00		33 000.00		26 854.30	
3123.00	Achats et consommation d'électricité	6 500.00		6 500.00		3 998.80	
3133.00	Achats de produits et fournitures de nettoyage	5 500.00		8 500.00		4 455.85	
3141.00*	Entretien des bâtiments et monuments	42 800.00		53 600.00		27 560.38	
3145.00*	Entretien des parcs et zones de loisirs	1 000.00		6 000.00		10 514.25	
3153.00*	Entretien mobilier et équipements pour autres locaux			5 300.00			
3186.00	Primes d'assurances de tiers, choses et RC	5 300.00		4 700.00		4 088.45	
3191.00	Impôts et taxes	200.00		100.00		92.10	
3312.00*	Amortissements des bâtiments et constructions (PA)	27 900.00		29 400.00		20 400.00	
4351.00	Ventes d'électricité		8 000.00		5 500.00		4 228.00
4363.00	Remboursements de dommages						4 905.70
4390.00	Autres recettes		100.00				120.00
4522.00*	Part intercommunale de l'ASICC		323 900.00		301 200.00		306 572.45
353	Les Rosiers	25 300.00	85 300.00	24 900.00	84 800.00	23 367.35	84 637.50
3121.00	Achats et consommation d'eau			500.00			
3123.00	Achats et consommation d'électricité	1 200.00		1 200.00		291.95	
3124.01	Frais de chauffage, appartements vides					262.20	
3141.00	Entretien des bâtiments et monuments	4 000.00		2 600.00		4 032.15	
3185.00*	Honoraires et frais d'expertises	5 100.00		4 200.00		5 048.85	
3186.00	Primes d'assurances de tiers, choses et RC	2 000.00		1 900.00		1 732.20	
3191.00*	Impôts et taxes			2 500.00			
3803.00*	Attributions au fonds de rénovation des bâtiments	13 000.00		12 000.00		12 000.00	
4231.00*	Loyers des bâtiments du patrimoine financier (PF)		85 300.00		84 800.00		84 637.50

*** Commentaires****352 Collèges****3141.00 Entretien des bâtiments et monuments**

- En complément de l'entretien courant, le budget tient compte de l'installation d'une alarme en cas d'incendie du bâtiment (CHF 10'200) et du contrôle des installations paratonnerres (CHF 3'400)

3145.00 Entretien des parcs et zones de loisirs

- Le budget correspond aux coûts d'entretien courant des extérieurs. Pour rappel, le budget 2023 tient compte de la réfection du mur attenant au vieux collège (CHF 5'000)

3153.00 Entretien mobilier et équipements pour autres locaux

- Aucune dépense en 2024. Tous les cinq ans, le contrôle électrique OIBT impacte ce compte ainsi que l'entretien des extincteurs tous les trois ans

3312.00 Amortissements des bâtiments et constructions (PA)

Amortissements ordinaires des investissements suivants : 'Ancien et Nouveau collège, remplacement des chaudières (Préavis 09/2017) CHF 9'500 (fin en 2027); Collège 1900, création d'une salle de classe (Préavis 01/2019) CHF 10'900 (fin en 2029) et Affichage numérique frontal (Préavis 01/2022) CHF '7500 (fin en 2030)

4522.00 Part intercommunale de l'ASICC

- Le produit correspond aux loyers 2024 facturés à l'ASICC pour l'occupation des salles de classe des deux collèges

353 Les Rosiers**3185.00 Honoraires et frais d'expertises**

- Conformément au contrat de gérance signé avec la Régie Glauser SA, les honoraires correspondent à 5,5% des loyers, charges de chauffage et frais accessoires encaissés. À cela s'ajoute la TVA de 8.1%

3191.00 Impôts et taxes

- Conformément aux directives fiscales, aucun impôt foncier n'est facturé sur la valeur fiscale du patrimoine financier des communes

3803.00 Attributions au fonds de rénovation des bâtiments

- Attribution au fonds de rénovation des bâtiments, soit 1% de la valeur ECA du bâtiment de CHF 1'301'054 (Indice 135)

4231.00 Loyers des bâtiments du patrimoine financier (PF)

- Estimation sur la base de l'état locatif au 30 juin 2023 reçu de la Régie Glauser SA (hors charges de chauffage et frais accessoires)

N°	Libellés	Budget 2024		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
354	Bâtiment de voirie	26 200.00	36 700.00	22 100.00	34 800.00	17 013.13	35 664.00
3114.00	Machines, matériel d'exploitation et d'entretien					172.05	
3121.00	Achats et consommation d'eau	400.00		400.00		302.55	
3123.00	Achats et consommation d'électricité	1 000.00		1 500.00		481.35	
3133.00	Achats de produits et fournitures de nettoyage	1 500.00		1 500.00		539.55	
3141.00*	Entretien des bâtiments et monuments	9 000.00		2 900.00		2 070.33	
3153.00	Entretien mobilier et équipements pour autres locaux			1 000.00			
3186.00	Primes d'assurances de tiers, choses et RC	1 200.00		1 700.00		366.75	
3191.00	Impôts et taxes	100.00		100.00		20.00	
3312.00*	Amortissements des bâtiments et constructions (PA)	13 000.00		13 000.00		13 060.55	
4271.02	Loyers des locaux et du carnotzet (PA)		1 100.00				650.00
4522.00*	Part intercommunale de l'ASICC		11 600.00		10 800.00		11 014.00
4909.00*	Imputations internes diverses		24 000.00		24 000.00		24 000.00
355	Abris PC	4 800.00	4 200.00	600.00		31 812.40	31 423.55
3121.00	Achats et consommation d'eau	200.00		200.00		222.50	
3123.00	Achats et consommation d'électricité	200.00		200.00		96.85	
3141.00	Entretien des bâtiments et monuments	200.00		200.00		69.50	
3141.01*	Entretien de l'abris PC	4 200.00				31 423.55	
4819.00*	Prélèvement sur financements spéciaux des abris PC		4 200.00				31 423.55
356	Refuge	7 500.00	16 200.00	13 600.00	13 700.00	5 211.17	16 020.80
3114.00	Machines, matériel d'exploitation et d'entretien					621.15	
3121.00	Achats et consommation d'eau	700.00		600.00		666.45	
3123.00	Achats et consommation d'électricité	1 100.00		1 100.00		667.85	
3133.00	Achats de produits et fournitures de nettoyage	1 000.00		1 400.00		411.20	
3141.00*	Entretien des bâtiments et monuments	3 700.00		9 400.00		2 190.42	
3153.00	Entretien mobilier et équipements pour autres locaux			200.00			
3186.00	Primes d'assurances de tiers, choses et RC	900.00		800.00		634.10	
3191.00	Impôts et taxes	100.00		100.00		20.00	
4271.05*	Loyers bâtiments du patrimoine administratif (PA)		16 000.00		13 500.00		15 790.00
4390.00	Autres recettes		200.00		200.00		230.80

*** Commentaires****354 Bâtiment de voirie**

3141.00 Entretien des bâtiments et monuments

- En complément de l'entretien courant, le budget tient compte de l'installation d'une alarme en cas d'incendie du bâtiment (CHF 5'300) et du contrôle des installations paratonnerres (CHF 1'300)

3312.00 Amortissements des bâtiments et constructions (PA)

- Amortissement ordinaire de l'investissement suivant : Fontaine 3 - création locaux PPLS + salle de dégagement (Préavis 02/2021) CHF 13'000 (fin en 2031)

4522.00 Part intercommunale de l'ASICC

- Le produit correspond aux loyers 2024 facturés à l'ASICC pour l'occupation des locaux PPLS et la salle de dégagement

4909.00 Imputations internes diverses

- Produits de loyers virtuels des locaux administratifs. La contrepartie est imputée dans le compte 300.3909.00

355 Abris PC

3141.01 Entretien de l'abris PC

4819.00 Prélèvement sur financements spéciaux des abris PC

- Les frais d'entretien de l'abris PC sont intégralement financés par le Fonds affecté pour les abris PC (compte 9280.01)

356 Refuge

3141.00 Entretien des bâtiments et monuments

- Pour rappel, le budget 2023 tient compte d'entretien non récurrent concernant la pose de caillebotis (CHF 5'000), le remplacement des toilettes (CHF 900.00) et l'achat de sable pour le terrain de pétanque (CHF 500)

4271.05 Loyers bâtiments du patrimoine administratif (PA)

- Locations des locaux à des tiers de avril à octobre (CHF 15'000)

- Valorisation de l'occupation des locaux offerte aux sociétés locales, sociétés sportives et institutions touristiques (CHF 1'000)

N°	Libellés	Budget 2024		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
357	Les Cerisiers	49 900.00	157 100.00	48 400.00	157 100.00	43 762.35	157 650.00
3121.00	Achats et consommation d'eau			800.00			
3123.00	Achats et consommation d'électricité	1 200.00		1 200.00		58.95	
3124.01	Frais de chauffage, appartements vides					1 523.80	
3141.00	Entretien des bâtiments et monuments	12 300.00		10 300.00		8 023.40	
3185.00*	Honoraires et frais d'expertises	9 400.00		7 800.00		9 347.80	
3186.00	Primes d'assurances de tiers, choses et RC	2 600.00		2 300.00		2 208.40	
3191.00*	Impôts et taxes			3 400.00			
3803.00*	Attributions au fonds de rénovation des bâtiments	24 400.00		22 600.00		22 600.00	
4231.00*	Loyers des bâtiments du patrimoine financier (PF)		157 100.00		157 100.00		157 650.00
358	Salle polyvalente	217 800.00	328 100.00	173 900.00	283 700.00	160 286.86	286 583.95
3113.01	Mobilier, machines et équipement Ondine	4 200.00		4 200.00		6 399.93	
3114.00*	Machines, matériel d'exploitation et d'entretien	12 700.00		300.00		198.30	
3116.00	Achats d'équipement et de matériel spécialisé	3 600.00		3 400.00		2 212.85	
3121.00	Achats et consommation d'eau	1 800.00		1 600.00		1 763.90	
3122.00	Achats et consommation de gaz	28 900.00		28 900.00		25 524.95	
3123.00	Achats et consommation d'électricité	11 500.00		11 100.00		6 719.40	
3133.00	Achats de produits et fournitures de nettoyage	8 100.00		10 600.00		3 613.95	
3141.00*	Entretien des bâtiments et monuments	108 100.00		79 200.00		82 904.33	
3145.00	Entretien des parcs et zones de loisirs			600.00			
3153.00	Entretien mobilier et équipements pour autres locaux	8 500.00		5 300.00		3 163.55	
3186.00	Primes d'assurances de tiers, choses et RC	12 000.00		10 500.00		9 526.80	
3191.00	Impôts et taxes	400.00		200.00		258.90	
3312.00*	Amortissements des bâtiments et constructions (PA)	18 000.00		18 000.00		18 000.00	
4271.03*	Loyers de la salle polyvalente (PA)		26 000.00		1 800.00		2 347.60
4271.06*	Loyers des locaux de Ondine (PA)				42 500.00		42 505.00
4351.00	Ventes d'électricité		15 000.00		10 000.00		9 611.15
4521.00	Part intercommunale pour le local des pompiers		20 400.00		20 400.00		20 440.00
4522.00*	Part intercommunale de l'ASICC		266 700.00		209 000.00		211 680.20

* Commentaires

357 Les Cerisiers

3185.00 Honoraires et frais d'expertises

- Conformément au contrat de gérance signé avec la Régie Glauser SA, les honoraires correspondent à 5,5% des loyers, charges de chauffage et frais accessoires encaissés. À cela s'ajoute la TVA de 8.1%

3191.00 Impôts et taxes

- Conformément aux directives fiscales, aucun impôt foncier n'est facturé sur la valeur fiscale du patrimoine financier des communes

3803.00 Attributions au fonds de rénovation des bâtiments

- Attribution au fonds de rénovation des bâtiments, soit 1% de la valeur ECA du bâtiment de CHF 2'441'664 (Indice 135)

4231.00 Loyers des bâtiments du patrimoine financier (PF)

- Estimation sur la base de l'état locatif au 30 juin 2023 reçu de la Régie Glauser SA (hors charges de chauffage et frais accessoires)

358 Salle polyvalente

3114.00 Machines, matériel d'exploitation et d'entretien

- Le budget comprend également l'achat de tablettes pour les chaises à l'attention des conseillers communaux lors de ses séances annuelles ou lors de séminaires privés (CHF 8'800)

3141.00 Entretien des bâtiments et monuments

- En complément de l'entretien courant (nettoyage, contrats de maintenance, contrôles annuels, etc.), le budget tient compte du plan de renouvellement des luminaires de la scène (CHF 32'400)

3312.00 Amortissements des bâtiments et constructions (PA)

- Amortissement ordinaire de l'investissement suivant : Locaux UAPE - mise en conformité (Préavis 02/2017) CHF 18'000 (fin en 2028)

4271.03 Loyers de la salle polyvalente (PA)

- Locations des locaux à des tiers (CHF 2'000)

- Valorisation de l'occupation des locaux offerte aux sociétés locales, sociétés sportives et institutions touristiques (CHF 24'000)

4271.06 Loyers des locaux de Ondine (PA)

- Le produit des loyers (CHF 42'500) a été reclassé dans le compte 358.4522.00 mentionné ci-dessous

4522.00 Part intercommunale de l'ASICC

- Le produit correspond aux loyers 2024 facturés à l'ASICC pour l'occupation de la salle polyvalente (CHF 224'200) et des locaux utilisés par l'UAPE (CHF 42'500)

N°	Libellés	Budget 2024		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
359	Bâtiment public	59 100.00	103 300.00	66 500.00	101 700.00	50 373.64	109 018.35
3114.00	Machines, matériel d'exploitation et d'entretien	200.00				85.55	
3121.00	Achats et consommation d'eau	300.00		300.00		277.75	
3122.00	Achats et consommation de gaz	7 800.00		7 800.00		5 684.70	
3123.00	Achats et consommation d'électricité	7 200.00		7 200.00		4 565.55	
3133.00	Achats de produits et fournitures de nettoyage	500.00		500.00		31.45	
3141.00	Entretien des bâtiments et monuments	27 000.00		30 000.00		19 803.69	
3153.00	Entretien mobilier et équipements pour autres locaux			400.00			
3186.00	Primes d'assurances de tiers, choses et RC	3 000.00		2 700.00		2 387.80	
3191.00	Impôts et taxes	100.00		100.00		20.00	
3312.00*	Amortissements des bâtiments et constructions (PA)	13 000.00		17 500.00		17 517.15	
4271.04*	Loyers des locaux de la Bergère (PA)		1 500.00				1 135.00
4271.06	Loyers des locaux de Ondine (PA)						6 000.00
4522.00*	Part intercommunale de l'ASICC		1 800.00		1 700.00		1 883.35
4909.00*	Imputations internes diverses		100 000.00		100 000.00		100 000.00

*** Commentaires****359 Bâtiment public****3312.00 Amortissements des bâtiments et constructions (PA)**

- Amortissements ordinaires de l'investissement suivant : Entretien et amélioration des bâtiments communaux (Préavis 06/2016) CHF 13'000 (fin en 2026)

4271.04 Loyers des locaux de la Bergère (PA)

- Locations des locaux à des tiers (CHF 1'000)

- Valorisation de l'occupation des locaux offerte aux sociétés locales, sociétés sportives et institutions touristiques (CHF 500)

4522.00 Part intercommunale de l'ASICC

- Le produit correspond aux loyers 2024 facturés à l'ASICC pour l'occupation de la salle de la Bergère dans le cadre des cours de rythmique

4909.00 Imputations internes diverses

- Produits de loyers virtuels des locaux administratifs. La contrepartie est imputée dans le compte 110.3909.00

N°	Libellés	Budget 2024		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
4	Travaux	1 320 700.00	533 100.00	1 293 000.00	473 500.00	1 026 277.38	447 419.12
			787 600.00		819 500.00		578 858.26
41	Service technique	417 300.00	28 500.00	350 300.00	28 500.00	325 465.47	38 730.25
410	Service technique	417 300.00	28 500.00	350 300.00	28 500.00	325 465.47	38 730.25
3102.01	Avis d'enquêtes	3 500.00		3 500.00		5 236.90	
3185.00*	Honoraires et frais d'expertises	55 000.00		20 000.00		32 315.20	
3316.00*	Amortissements d'autres dépenses	17 000.00		17 000.00		17 002.20	
3526.01*	Part aux charges du Bureau Technique Intercommunal (BTI)	341 800.00		309 800.00		270 911.17	
4313.00*	Emoluments administratifs		25 000.00		25 000.00		31 866.70
4362.00	Remboursements de frais		3 500.00		3 500.00		6 863.55
42	Service de l'urbanisme	78 100.00	77 300.00				
421	Développement durable	78 100.00	77 300.00				
312304	Achats et consommation d'électricité, bornes de recharges	700.00					
3186.04	Primes d'assurances de tiers, RC bornes de recharges	200.00					
3193.00	Cotisations à des institutions de droit privé	1 000.00					
3661.04*	Aides individuelles au développement durable	38 100.00					
3811.04*	Attributions au Fonds pour le développement durable	38 100.00					
4111.04*	Indemnités liées à l'usage du sol pour la distribution électrique		38 100.00				
4351.04	Ventes d'électricité des bornes de recharges		1 100.00				
4811.04*	Prélèvements au Fonds pour le développement durable		38 100.00				

*** Commentaires****410 Service technique****3185.00 Honoraires et frais d'expertises**

- En complément des honoraires courants, le budget 2024 tient compte des frais d'avocat et d'urbaniste à engager dans le cadre de l'avancement du PACom, plan d'affectation communal (CHF 40'000)

3316.00 Amortissements d'autres dépenses

- Amortissements ordinaires des investissements suivants : Plan Général d'Affectation (Préavis 18/2016) CHF 17'000 (fin en 2023)

3526.01 Part aux charges du Bureau Technique Intercommunal (BTI)

- Correspond au budget de fonctionnement 2024 du Bureau Technique Intercommunal (+CHF 32'000; +10,3% par rapport au budget 2023). Le détail de ce budget se trouve en page 56 de la présente brochure

4313.00 Emoluments administratifs

- Facturation par la commune des permis de construire et d'habiter

421 Développement durable**3661.04 Aides individuelles au développement durable**

- Aides octroyées aux habitants de Jongny dans le cadre du projet d'application du nouveau Règlement sur le développement durable

3811.04 Attributions au Fonds pour le développement durable

- En application du règlement sur le développement durable qui doit être rédigé puis soumis au Conseil communal en 2024, conformément à la Motion Ansermot et consorts du 26 avril 2023, il est prévu que l'indemnité liée à l'usage du sol soit attribuée en totalité à un Fonds affecté à cet effet

4111.04 Indemnités liées à l'usage du sol pour la distribution électrique

- L'indemnité liée à l'usage du sol est calculée sur la consommation d'électricité de l'ensemble des habitants et entreprises de la commune, multipliée par CHF 0.007 le kWh. La part de Romande Energie SA s'élève à CHF 38'000 et celle du Groupe E SA à CHF 100

4811.04 Prélèvements au Fonds pour le développement durable

- L'ensemble des aides individuelles au développement durable allouées aux habitants de Jongny sont financées par un prélèvement sur le Fonds pour le développement durable

N°	Libellés	Budget 2024		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
43	Routes	323 600.00	11 000.00	366 100.00	11 000.00	275 010.54	3 460.00
430	Routes	323 600.00	11 000.00	366 100.00	11 000.00	275 010.54	3 460.00
3114.00*	Machines, matériel d'exploitation et d'entretien	5 100.00		21 400.00		27 999.35	
3123.01	Eclairage public, contrat d'exploitation	21 000.00		17 000.00		10 557.55	
3123.02	Eclairage public, consommation	22 500.00		22 500.00		20 412.05	
3124.00	Achats et consommation de combustibles	10 800.00		10 800.00		9 962.75	
3135.00	Achats de matières premières et sel de déneigement	5 000.00		5 000.00		2 547.85	
3142.00*	Entretien du réseau routier	158 500.00		182 500.00		93 584.80	
3143.00	Entretien signalisation routière et de l'éclairage public					35 541.00	
3156.02*	Entretien des bornes de recharge électrique			15 000.00			
3186.00	Primes d'assurances de tiers, choses et RC	5 500.00		4 200.00		4 146.90	
3191.00	Impôts et taxes	1 100.00		1 100.00		1 285.00	
3311.00*	Amortissements d'ouvrages de génie civil	55 300.00		46 600.00		46 673.29	
3313.00*	Amortissements des machines, mobilier et véhicules	38 800.00		40 000.00		22 300.00	
4272.00	Locations affichages publics		3 000.00		3 000.00		3 000.00
4359.00*	Ventes et prestations diverses (non soumis TVA)		8 000.00		8 000.00		460.00
44	Parcs, promenades et cimetière	36 100.00		85 500.00		18 645.20	118.50
440	Parcs, promenades et cimetière	36 100.00		85 500.00		18 645.20	118.50
3102.01	Avis d'enquêtes					630.05	
3114.00*	Machines, matériel d'exploitation et d'entretien	6 600.00		14 800.00		1 375.30	
3134.00	Approvisionnements des domaines et jardins	11 600.00		9 600.00		7 712.10	
3145.00*	Entretien des parcs et zones de loisirs	16 200.00		59 400.00		8 508.10	
3154.01	Entretien de machines, matériel d'exploitation et d'entretien	1 500.00		1 500.00		273.45	
3186.00	Primes d'assurances de tiers, choses et RC	200.00		200.00		146.20	
4359.00	Ventes et prestations diverses (non soumis TVA)						118.50

* Commentaires

430 Routes**3114.00** Machines, matériel d'exploitation et d'entretien

- Pour rappel, le budget 2023 tient compte de l'achat d'un aspirateur à feuilles (CHF 11'000) et de la mise à jour de la signalétique (CHF 6'500). Le budget 2024 correspond à l'entretien courant du matériel d'exploitation

3142.00 Entretien du réseau routier

- En complément de l'entretien courant (balayage, remplacement de balises blanches, épareuse des bords de routes, etc.), le budget tient compte de l'entretien des routes (CHF 105'000), du curage des grilles (CHF 10'000) et de la réparation des regards (CHF 15'000)

3156.02 Entretien des bornes de recharge électrique

- Dépense unique en 2023 en lien avec l'installation de deux bornes de recharge électrique sur le territoire communal

3311.00 Amortissements d'ouvrages de génie civil

- Amortissements ordinaires des investissements suivants : Construction d'un trottoir RC 748d+749b (Préavis 04/2007) CHF 35'000 (fin en 2024); Réalisation des modérateurs de trafic (Préavis 08/2004) CHF 8'200 (fin en 2040); Route des Monts RC 749b, aménagements communaux (Préavis 21/2016) CHF 3'400 (fin en 2037) et Union-Châtel-Forge, réfection chaussée RC 744 (06/2022) CHF 8'700 (fin en 2053)

3313.00 Amortissements des machines, mobilier et véhicules

- Amortissements ordinaires des investissements suivants : Lindner Unitrac 112L Drive multilift (03/2017) CHF 22'300 (fin en 2027); Deutz Fahr 5100 DS TTV (02/2022) CHF 16'500 (fin en 2032)

4359.00 Ventes et prestations diverses

- Facturation par la commune des permis de fouilles

440 Parcs, promenades et cimetière**3114.00** Machines, matériel d'exploitation et d'entretien

- Le budget 2024 prend en compte l'achat d'un scarificateur pour gazon (CHF 2'400) et d'un motoculteur avec faucheuse (CHF 11'200) ainsi que le remplacement du portail d'accès au skate parc (CHF 4'200). Le solde du budget correspond au matériel et entretien courant (CHF 4'600)

3145.00 Entretien des parcs et zones de loisirs

- Pour rappel, en complément de l'entretien courant, le budget 2023 tient compte de la désaffectation du cimetière (CHF 10'000) ainsi que de la réfection de la place du Tilleul (CHF 28'000)

N°	Libellés	Budget 2024		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
45	Ordures ménagères et déchets	355 600.00	326 500.00	358 100.00	331 200.00	323 269.77	323 269.77
450	Ordures ménagères et déchets	355 600.00	326 500.00	358 100.00	331 200.00	323 269.77	323 269.77
3114.01*	Achats de conteneurs et de Moloks	24 900.00		23 900.00		11 934.35	
3124.00*	Achats et consommation de combustibles			10 800.00		7 799.57	
3133.00	Achats de produits et fournitures de nettoyage	1 700.00		1 700.00		3 014.43	
3154.01	Entretien de machines, matériel d'exploitation et d'entretien	1 900.00		1 900.00		385.10	
3156.01	Entretien des Moloks et des containers	8 800.00		8 800.00		7 603.75	
3181.00	Frais de port	1 400.00		800.00		1 096.55	
3185.00	Honoraires et frais d'expertises	6 000.00		5 700.00		4 394.81	
3188.01	Frais d'élimination des ordures ménagères (OM)	50 700.00		53 600.00		51 160.52	
3188.02*	Frais d'élimination de la déchetterie	67 500.00		63 500.00		52 481.75	
3188.03	Frais d'élimination des déchets compost	72 200.00		75 000.00		69 994.03	
3188.04	Frais d'élimination du papier et du carton	80 000.00		74 200.00		70 996.23	
3188.05	Frais d'élimination du verre	20 000.00		17 700.00		18 009.25	
3301.00	Amortissements des créances et débiteurs	1 500.00		1 500.00		691.00	
3311.00*	Amortissements d'ouvrages de génie civil	19 000.00		19 000.00		19 006.80	
3811.01	Attributions au Fonds affecté pour ordures ménagères et déchets					4 701.63	
4342.00*	Taxes forfaitaires pour ordures ménagères (soumis TVA)		187 000.00		187 000.00		179 806.32
4342.01	Rétrocession des taxes aux sacs (soumis TVA)		88 000.00		88 000.00		86 497.55
4359.00	Ventes et prestations diverses (non soumis TVA)		1 000.00		5 700.00		6 324.55
4359.02	Ventes et prestations diverses (soumis TVA)		3 000.00		1 500.00		2 950.40
4526.00	Part intercommunale pour le verre et le papier		47 500.00		49 000.00		46 999.95
4809.02	Prélèvements sur provision débiteurs douteux						691.00

*** Commentaires****450 Ordures ménagères et déchets**

- Le centre de frais 450 comprend les postes relatifs aux déchets incinérables et aux déchets recyclables ainsi que les coûts de la déchetterie du Cercle
- Pour rappel, les recettes de ce chapitre sont dites affectées, c'est-à-dire qu'elles sont destinées à l'exécution d'une tâche publique particulière. Lorsque les charges affectées dépassent les revenus découlant de la tâche publique, le déficit est pris en charge par le budget communal. Un excédent de revenus affectés ne peut en aucun cas être absorbé par d'autres centres budgétaires.

- Le budget 2024 présente un excédent de charge de CHF 29'100, soit 8,9% des charges affectées globales (max : 10.0%).

3114.01 Achats de conteneurs et de Moloks

- Le budget comprend également l'achat d'entourages et de couvercles à Moloks (CHF 10'900)

3124.00 Achats et consommation de combustibles

- Depuis avril 2022, notre prestataire chargé du transport des ordures et des déchets de la commune a facturé un supplément de carburant calculé sur la hausse des prix du mazout. Ce supplément n'a pas été reconduit dès 2023

3188.02 Frais d'élimination de la déchetterie

- Correspond au budget de fonctionnement 2024 de la déchetterie intercommunale de Praz-Libon (+CHF 4'000; +6,3% par rapport au budget 2023). Le détail de ce budget se trouve en page 59 de la présente brochure

3311.00 Amortissements d'ouvrages de génie civil

- Amortissement ordinaire de l'investissement suivant : Conteneurs Moloch (Préavis 03/2001) CHF 19'000 (fin en 2024)

4342.00 Taxes forfaitaires d'élimination des ordures ménagères (OM)

- Pour 2023, le budget est basé sur une taxe forfaitaire maintenue à CHF 100 (hors TVA)

N°	Libellés	Budget 2024		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
46	Réseau d'égouts	77 800.00	77 800.00	87 800.00	87 800.00	81 840.60	81 840.60
460	Réseau d'égouts	77 800.00	77 800.00	87 800.00	87 800.00	81 840.60	81 840.60
3144.00	Entretien des canalisations	50 000.00		70 000.00		64 869.30	
3181.00	Frais de port	500.00		500.00		487.60	
3187.00	Emoluments des frais de perception			1 100.00			
3311.00*	Amortissements d'ouvrages de génie civil	27 300.00		16 200.00		16 483.70	
4341.00	Taxes uniques de raccordement		22 000.00		10 000.00		30 345.00
4342.02*	Taxes périodiques d'utilisation des égouts		35 000.00		32 000.00		29 104.10
4811.00*	Prélèvements au Fonds affecté pour l'épuration des eaux		20 800.00		45 800.00		22 391.50
47	Cours d'eau et fontaines	32 200.00	12 000.00	45 200.00	15 000.00	2 045.80	
470	Cours d'eau et fontaines	32 200.00	12 000.00	45 200.00	15 000.00	2 045.80	
3147.00*	Entretien des cours d'eau, lacs et ouvrages de protection	32 200.00		45 200.00		2 045.80	
4516.00*	Part cantonale à l'aménagement du territoire		12 000.00		15 000.00		

*** Commentaires****460 Réseau d'égouts**

- Tout comme les déchets, les recettes de ce chapitre sont dites affectées, c'est-à-dire qu'elles sont destinées à l'exécution d'une tâche publique particulière. Lorsque les revenus affectés dépassent les charges découlant de la tâche publique, l'excédent doit être porté au crédit du compte 9280.08 "Fonds affecté pour l'épuration des eaux". Un excédent de revenus affectés ne peut en aucun cas être absorbé par d'autres centres budgétaires

3311.00 Amortissements d'ouvrages de génie civil

- Amortissements ordinaires des investissements suivants : En Faug, Au Reposoir, gainage des collecteurs EC-EU (02/2016) CHF 6'500 (fin en 2036); Frâne-Praz de Crêt, gainage collecteur EU (03/2018) CHF 2'000 (fin en 2048); Nant, redimensionnement collecteur EC-EU (08/2018) CHF 2'700 (fin en 2048); Crosettes, gainage du collecteur EC (05/2019) CHF 5'000 (fin en 2043), Union-Châtel-Forge, réfection chaussée RC 744 (06/2022) CHF 6'600 (fin en 2053) et Châtel-Bergère, remplacement et gainage collecteur EC (09/2023 à voter) CHF 4'500 (fin en 2054)

4342.02 Taxes périodiques d'utilisation des égouts

- Conformément à l'Annexe du règlement communal sur la collecte, l'évacuation et l'épuration des eaux usées et claires approuvé par le Conseil d'Etat le 24 juillet 1991, l'abonnement annuel à l'égout s'élève à CHF 0.30 par mètre cube consommé (m3)

4811.00 Prélèvements sur financements spéciaux de l'épuration

- Le fonds affecté étant suffisant, un prélèvement est effectué pour équilibrer le résultat de ce chapitre (CHF 20'800)

470 Cours d'eau et fontaines**3147.00 Entretien des cours d'eau, lacs et ouvrages de protection**

- Le budget est composé de charges non récurrentes en lien avec l'entretien des berges de la Bergère et de la Biorde (CHF 12'200) ainsi que de la sécurisation de la Bergère (CHF 20'000)

4516.00 Part cantonale à l'aménagement du territoire

- Le canton participe à hauteur de 60% des coûts liés à la sécurisation de la Bergère (CHF 12'000)

N°	Libellés	Budget 2024		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
5	Instruction publique et cultes	2 291 600.00		2 014 400.00		1 768 747.12	
			2 291 600.00		2 014 400.00		1 768 747.12
51	Enseignement et accueil de jour	2 237 600.00		1 961 600.00		1 720 870.62	
510	Enseignement et accueil de jour	2 237 600.00		1 961 600.00		1 720 870.62	
3116.00	Achats d'équipement et de matériel spécialisé	4 000.00		10 500.00		2 886.76	
3152.00	Entretien du mobilier scolaire	1 000.00		1 000.00			
3170.00	Réceptions et manifestations	5 400.00		3 100.00		2 594.60	
3522.00*	Part aux charges de l'ASICC	1 598 000.00		1 424 000.00		1 276 861.41	
3522.04	Part aux charges du Réseau REVE					248 519.60	
3522.05*	Part aux charges du Réseau LAC	585 000.00		480 000.00		157 604.25	
3525.01	Contribution socle à la FAJE	9 300.00		9 400.00			
3652.00*	Aides et subventions du conservatoire	32 100.00		30 800.00		29 924.00	
3652.04	Aides et subventions diverses	2 800.00		2 800.00			
3653.00	Aides et subventions à la culture, au sport et aux loisirs					2 480.00	
54	Orientation professionnelle	1 600.00		1 600.00		1 557.40	
540	Orientation professionnelle	1 600.00		1 600.00		1 557.40	
3522.01	Part aux charges de l'OSP EST	1 600.00		1 600.00		1 557.40	
58	Temples et cultes	52 400.00		51 200.00		46 319.10	
580	Temples et cultes	52 400.00		51 200.00		46 319.10	
3314.00*	Amortissements de subventions d'investissements intercommunales	10 800.00					
3652.01*	Aides et subventions des paroisses protestantes	19 100.00		18 900.00		25 292.80	
3652.02*	Aides et subventions des paroisses catholiques	21 000.00		32 300.00		21 026.30	
3652.03*	Aides et subventions des paroisses en nature	1 500.00					

*** Commentaires****510 Enseignement et accueil de jour****3522.00 Part aux charges de l'ASICC**

- Correspond au budget de fonctionnement 2024 établi par l'Association Intercommunale du Cercle de Corsier (+CHF 173'700; +12,2% par rapport au budget 2023)

3522.05 Part aux charges du Réseau LAC

- Correspond au budget de fonctionnement 2024 établi par le Réseau LAC (+CHF 105'000; +21,9% par rapport au budget 2023 qui a été sous-estimé)

3525.01 Contribution socle à la FAJE

- Anciennement sous le compte 720.3525.01

- Contribution en faveur de la Fondation pour l'Accueil de Jour des Enfants (CHF 5 par habitant)

3652.00 Aides et subventions du conservatoire

- Conservatoire de musique et école de Jazz (CHF 14'400)

- FEM, Fondation pour l'Enseignement de la Musique (CHF 17'700)

580 Temples et cultes**3314.00 Amortissements de subventions d'investissements intercommunales**

- Amortissements ordinaires des investissements suivants : Réfection de l'église de Chardonne (08/2022) CHF 5'200 (fin en 2053) et Assainissement de la chapelle de Paully (14/2022) CHF 5'600 (fin en 2053)

3652.01 Aides et subventions des paroisses protestantes

- Il s'agit des frais du foyer paroissial (CHF 1'600), des frais d'entretien du temple et des chapelles (CHF 12'000) et des frais de culte (CHF 4'500) de la communauté protestante en commun avec la commune de Chardonne. La clé de répartition utilisée est basée sur la population des deux communes.

- À cela s'ajoute une participation aux charges de la paroisse réformée de langue allemande facturée par la Ville de Vevey (CHF 1'000)

3652.02 Aides et subventions des paroisses catholiques

- Il s'agit des frais d'entretien et de culte de la communauté catholique (CHF 21'000) en commun avec la commune de Chardonne. La clé de répartition utilisée est basée sur la population des deux communes.

3652.03 Aides et subventions des paroisses en nature

- Biens et prestations offertes aux différentes paroisses, dont notamment le vin communal (CHF 500) ainsi que des salles communales (CHF 1'000)

BUDGET 2024

N°	Libellés	Budget 2024		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
6	Police	590 700.00	31 000.00	548 100.00	30 000.00	533 230.28	28 973.00
			559 700.00		518 100.00		504 257.28
61	Corps de police	531 900.00		495 600.00		496 999.23	
610	Corps de police	531 900.00		495 600.00		496 999.23	
3123.03	Achats et consommation d'électricité, signalisation routière	600.00		600.00		345.90	
3143.00	Entretien signalisation routière et de l'éclairage public	20 000.00		30 000.00		39 701.00	
3170.00	Réceptions et manifestations	800.00					
3511.00*	Réforme de la Police vaudoise (N)	123 000.00		118 000.00		134 668.00	
3511.01	Réforme de la Police vaudoise (N-1)					-12 627.00	
3521.00*	Part aux charges de l'Association Sécurité Riviera (ASR)	387 500.00		347 000.00		334 911.33	
62	Contrôle des habitants	14 000.00	31 000.00	13 000.00	30 000.00	12 723.75	28 973.00
620	Contrôle des habitants	14 000.00	31 000.00	13 000.00	30 000.00	12 723.75	28 973.00
3187.01	Emoluments pour cartes d'identité et passeports	2 000.00		2 000.00		1 900.25	
3187.02	Emoluments pour permis de séjour et d'établissement	12 000.00		11 000.00		10 823.50	
4311.00	Emoluments de chancellerie		12 000.00		12 000.00		10 230.00
4312.01	Emoluments des cartes d'identités et des passeports		3 000.00		3 000.00		3 419.00
4312.02	Emoluments des permis de séjour et d'établissement		16 000.00		15 000.00		15 324.00

*** Commentaires****610 Corps de police****3511.00 Réforme de la Police vaudoise (N)**

- La participation à la réforme de la Police vaudoise équivaut à 1.18 points d'impôt pour une valeur du point d'impôt communal (VPIC) estimée à CHF 104'250. Ce taux a été estimé sur la base de la moyenne des décomptes finaux 2021 et 2022

3521.00 Part aux charges de l'Association Sécurité Riviera (ASR)

- Correspond au budget de fonctionnement 2024 établi par l'Association Sécurité Riviera (+CHF 40'500; +11.7% par rapport au budget 2023)

N°	Libellés	Budget 2024		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
63	Police sanitaire et hygiène publique	27 000.00		26 500.00		23 507.30	
630	Police sanitaire et hygiène publique	27 000.00		26 500.00		23 507.30	
3524.00*	Charges d'hygiène pour les tâches spéciales du SIGE	21 000.00		21 000.00		18 482.80	
3524.01	Charges d'équarrissage et de fourrière	1 000.00		1 000.00		634.25	
3524.02	Charges d'inhumations	5 000.00		4 500.00		4 390.25	
65	Défense contre l'incendie	17 800.00		13 000.00			
650	Défense contre l'incendie	17 800.00		13 000.00			
3144.01	Entretien des bornes hydrantes	13 500.00		13 000.00			
3311.00*	Amortissements d'ouvrages de génie civil	4 300.00					

*** Commentaires****630 Police sanitaire et hygiène publique**

3524.00 Charges d'hygiène pour les tâches spéciales du SIGE

- Les tâches spéciales confiées au SIGE par les communes conventionnées se composent du centre de collecte des sous-produits d'animaux, du contrôle des viandes, du nettoyage du lac, des déchets spéciaux ménagers et de l'inspectorat

650 Défense contre l'incendie

3311 Amortissements d'ouvrages de génie civil

- Amortissements ordinaires de l'investissement suivant : Union-Châtel-Forge, réfection chaussée RC 744 (06/2022) CHF 4'300 (fin en 2053)

BUDGET 2024

N°	Libellés	Budget 2024		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
7	Sécurité sociale	1 799 400.00	11 800.00	1 779 700.00		2 010 531.60	112 199.00
			1 787 600.00		1 779 700.00		1 898 332.60
71	Service social intercommunal	42 400.00	11 800.00	60 500.00		139 399.00	112 199.00
710	Service social intercommunal	42 400.00	11 800.00	60 500.00		139 399.00	112 199.00
3170.00*	Réceptions et manifestations	14 100.00		12 600.00		8 998.60	
3316.00	Amortissements d'autres dépenses					112 199.00	
3525.00*	Part aux charges de prévoyance sociale intercommunale	10 000.00		29 900.00		802.15	
3655.01	Aides et subventions à la prévoyance sociale	4 800.00		5 000.00		4 158.50	
3655.02*	Subvention taxes déchets selon directives communales	13 500.00		13 000.00		13 240.75	
4801.00*	Prélèvements au fonds de réserve		11 800.00				112 199.00
72	Prévoyance sociale cantonale	1 745 000.00		1 709 200.00		1 859 685.60	
720	Prévoyance sociale cantonale	1 745 000.00		1 709 200.00		1 859 685.60	
3515.00*	Part à la cohésion sociale (N)	1 745 000.00		1 709 200.00		2 095 995.00	
3515.01	Part à la cohésion sociale (N-1)					-245 334.40	
3525.01*	Contribution socle à la FAJE					9 025.00	
75	Office du travail	12 000.00		10 000.00		11 447.00	
750	Office du travail	12 000.00		10 000.00		11 447.00	
3528.00	Part aux charges de l'inspection du travail	12 000.00		10 000.00		11 447.00	

* Commentaires

710 Service social intercommunal**3170.00 Réceptions et manifestations**

- Entraide familiale (CHF 800)
 - Noël des aînés (CHF 3'000)
 - Sortie des aînés (CHF 8'000)
- } manifestations financées par un prélèvement sur le Fonds pour les œuvres sociales (voir compte 710.4801.00 ci-dessous)
- Cadeaux offerts aux habitants dans le cadre des jubilés de mariage pour les 50 ans et 60 ans ainsi que du 90ème et 100ème anniversaires (CHF 2'300)

3525.00 Part aux charges de prévoyance sociale intercommunale

- Conseil intercommunal de l'Association Régionale d'Action Sociale (ARAS) de la Riviera (CHF 8'100)
- Commission Prévention Riviera (CHF 1'900)

3655.02 Subvention taxes déchets selon directives communales

- Conformément à l'Annexe 3 de la Directive communale sur la gestion des déchets, état au 1er janvier 2017, en sus de l'exonération des jeunes jusqu'à 18 ans, et afin de ne pas pénaliser les familles avec des enfants, ces derniers peuvent retirer annuellement des rouleaux de sacs poubelle pour leurs enfants âgés de 2 et 3 ans ainsi que lors d'une naissance.

4801.00 Prélèvements au fonds de réserve

- Prélèvement sur le Fonds pour les œuvres sociales (compte 9233.60) afin de financer les manifestations organisées par la commune en faveur de l'entraide familiale et des aînés (voir compte 710.3170.00 ci-dessus)

720 Prévoyance sociale cantonale**3515.00 Part à la cohésion sociale (N)**

La part comprend trois charges distinctes :

- La participation à la cohésion sociale qui équivaut à 11.9 points d'impôt (CHF 1'243'800). Ce taux a été estimé sur la base de la moyenne des décomptes finaux 2021 et 2022
- Les impôts conjoncturels reversés au canton, à savoir : 50% pour les gains immobiliers, les droits de mutations, les successions et les donations ainsi que 30% pour les impôts frontaliers (CHF 325'500)
- L'écritage en lien avec la capacité financière de la commune (CHF 175'700)

3525.01 Contribution socle à la FAJE

- La contribution est reclassée sous le compte 510.3525.01 dès 2023

N°	Libellés	Budget 2024	Budget 2023	Comptes 2022
	Charges	11 039 700.00	10 549 500.00	10 205 182.25
30	Autorités et personnel	1 335 700.00	1 252 200.00	1 239 421.15
3001	Rétributions fixes des autorités	216 100.00	146 100.00	142 599.85
3003	Jetons de présence	18 700.00	13 200.00	12 790.80
3011	Traitement du personnel	779 500.00	725 700.00	700 444.35
3030	Assurances sociales	92 600.00	88 800.00	85 040.75
3040	Caisse de pension et de prévoyance	138 400.00	124 400.00	130 511.65
3050	Assurances accidents et maladies	53 000.00	49 900.00	39 767.80
3060	Indemnisations et remboursements de frais	7 500.00	80 300.00	92 959.55
3065	Frais d'habillement	4 000.00	5 000.00	3 678.60
3090	Autres charges autorités et personnel	2 000.00	800.00	270.00
3091	Formation professionnelle du personnel	23 900.00	12 600.00	27 497.80
3099	Charges diverses des autorités		5 400.00	3 860.00
31	Biens, services et marchandises	1 629 600.00	1 827 300.00	1 490 453.97
3101	Imprimés et fournitures de bureau	8 600.00	11 600.00	7 677.80
3102	Livres, journaux, documentation et frais d'annonces	6 500.00	6 000.00	8 438.60
3111	Achats de mobilier, de machines et d'équipements techniques de bureau	37 700.00	39 100.00	10 590.60
3113	Achats de mobilier et d'équipements pour autres locaux	4 200.00	4 200.00	6 399.93
3114	Achats de machines, de matériel d'exploitation et d'entretien	60 200.00	70 400.00	58 924.15
3116	Achats d'équipement et de matériel spécialisé	7 600.00	13 900.00	5 099.61
3121	Achats et consommation d'eau	7 700.00	7 000.00	7 296.45
3122	Achats et consommation de gaz	72 700.00	69 700.00	58 063.95
3123	Achats et consommation d'électricité	75 900.00	71 300.00	48 274.30
3124	Achats et consommation de combustibles	10 800.00	21 600.00	19 931.17
3130	Autres fournitures et marchandises	600.00		
3131	Achats de produits alimentaires	18 300.00	24 600.00	12 451.43
3133	Achats de produits de nettoyage	18 300.00	24 600.00	12 451.43
3134	Approvisionnements domaines et jardins	11 600.00	9 600.00	7 712.10
3135	Achats de matières premières	6 500.00	8 000.00	3 552.60
3141	Entretien du bâtiment	232 800.00	206 400.00	191 353.00
3142	Entretien du réseau routier	158 500.00	182 500.00	93 584.80

BUDGET DE FONCTIONNEMENT PAR NATURE 2024

N°	Libellés	Budget 2024	Budget 2023	Comptes 2022
3143	Entretien des routes et amélioration de l'éclairage publique	20 000.00	30 000.00	75 242.00
3144	Entretien des canalisations	63 500.00	83 000.00	64 869.30
3145	Entretien des parcs et zones de loisirs	17 200.00	66 000.00	24 000.30
3146	Entretien forêts, alpages et vignes	1 000.00	2 000.00	62.75
3147	Entretien des cours d'eau	32 200.00	45 200.00	2 045.80
3151	Entretien mobilier et matériel	1 000.00	2 000.00	279.90
3152	Entretien du mobilier scolaire	1 000.00	1 000.00	
3153	Entretien du mobilier autres locaux	8 500.00	12 200.00	3 163.55
3154	Entretien de la broyeuse	3 400.00	3 400.00	658.55
3155	Entretien véhicules, engins automoteurs et accessoires	17 500.00	17 900.00	26 496.00
3156	Entretien d'équipement et de matériel spécialisés	86 000.00	90 100.00	72 462.41
3161	Loyers et fermages	9 600.00	9 600.00	9 639.37
3163	Locations d'objets mobiliers	3 000.00	4 600.00	18 531.05
3170	Réceptions et manifestations	51 200.00	53 600.00	42 079.35
3181	Frais de port, taxes et divers	8 300.00	8 600.00	9 833.70
3182	Téléphone fixes, mobiles et Internet	8 900.00	8 900.00	9 052.20
3183	Frais bancaires	2 800.00	2 000.00	2 218.19
3184	Frais de contentieux	3 000.00	3 000.00	2 222.35
3185	Honoraires et frais d'expertises	102 800.00	109 600.00	89 937.34
3186	Assurances de tiers, choses et RC	49 500.00	45 000.00	39 123.05
3187	Emoluments	72 600.00	70 100.00	76 119.09
3188	Frais de transports	290 400.00	284 000.00	262 641.78
3189	Travaux exécutés par des tiers	40 600.00	55 200.00	56 177.05
3191	Impôts et taxes	2 400.00	11 100.00	2 002.90
3193	Cotisations à des institutions de droit privé	13 000.00	63 300.00	62 245.50
32	Intérêts passifs	78 000.00	113 500.00	46 927.21
3210	Intérêts des dettes à court terme	1 000.00	2 000.00	571.65
3220	Intérêts dettes à long terme	77 000.00	111 500.00	46 355.56
33	Amortissements	280 200.00	269 500.00	326 529.41
3301	Amortissements des créances et débiteurs	35 800.00	52 800.00	23 886.72
3311	Amortissements ouvrages de génie civil	105 900.00	81 800.00	82 163.79

N°	Libellés	Budget 2024	Budget 2023	Comptes 2022
3312	Amortissements des bâtiments (PA)	71 900.00	77 900.00	68 977.70
3313	Amortissements des machines, mobilier et véhicules	38 800.00	40 000.00	22 300.00
3314	Amortissements de subventions	10 800.00		
3316	Amortissements d'autres dépenses	17 000.00	17 000.00	129 201.20
35	Remboursements, participations et subventions	7 230 000.00	6 771 200.00	6 619 598.06
3510	Remboursements de charges cantonales	1 970 000.00	1 907 000.00	1 947 300.00
3511	Réforme de la Police vaudoise	123 000.00	118 000.00	122 041.00
3515	Part à des charges cantonales sociales	1 745 000.00	1 709 200.00	1 850 660.60
3517	Part à des charges cantonales de trafic	215 900.00	198 400.00	177 315.20
3521	Part aux charges de justice et de sécurité publique	387 500.00	347 000.00	334 911.33
3522	Part aux charges d'enseignement et de cultes	2 184 600.00	1 905 600.00	1 684 542.66
3523	Part aux charges de la culture, du sport et des loisirs	149 200.00	147 100.00	139 825.00
3524	Part aux charges d'hygiène et de santé publique	27 000.00	26 500.00	23 507.30
3525	Part aux charges de prévoyance sociale	19 300.00	39 300.00	9 827.15
3526	Part aux charges d'aménagement du territoire	345 500.00	314 200.00	275 223.22
3527	Part aux charges de trafic		4 400.00	3 595.80
3528	Part aux charges d'économie publique	63 000.00	54 500.00	50 848.80
36	Aides et subventions à des institutions privées	231 400.00	118 800.00	110 038.95
3652	Aides et subventions pour l'enseignement et les cultes	76 500.00	84 800.00	76 243.10
3653	Aides et subventions pour la culture, les loisirs et le sport	36 700.00	15 500.00	16 396.60
3655	Aides et subventions pour l'aide et la prévoyance sociale	18 300.00	18 000.00	17 399.25
3657	Aides et subventions pour le trafic et l'énergie		500.00	
3658	Aides et subventions pour l'économie publique et l'agriculture	61 800.00		
3661	Aides individuelles à l'énergie et au développement durable	38 100.00		
38	Attributions aux fonds et aux financements spéciaux	130 800.00	73 000.00	248 213.50
3803	Attributions aux fonds de rénovation des bâtiments	66 400.00	61 500.00	61 500.00
3809	Attributions aux fonds de réserve et de renouvellement	11 800.00	11 500.00	182 011.87
3811	Attributions aux financements spéciaux	52 600.00		4 701.63
39	Imputations internes	124 000.00	124 000.00	124 000.00
3909	Imputations internes	124 000.00	124 000.00	124 000.00

BUDGET DE FONCTIONNEMENT PAR NATURE 2024

N°	Libellés	Budget 2024	Budget 2023	Comptes 2022
	Revenus	10 774 800.00	10 506 300.00	10 556 117.10
40	Impôts	7 871 500.00	7 737 600.00	7 754 870.62
4001	Impôts sur le revenu (PP)	5 516 000.00	5 500 000.00	5 271 097.95
4002	Impôts sur la fortune (PP)	945 000.00	970 000.00	928 722.98
4003	Impôts à la source (PP)	130 000.00	57 000.00	130 817.43
4004	Impôts spécial des étrangers (PP)	185 000.00	170 000.00	196 351.71
4011	Impôts sur le bénéfice (PM)	20 000.00	30 000.00	181 548.25
4012	Impôts sur le capital (PM)	9 000.00	15 000.00	28 196.00
4013	Impôts complémentaires sur immeubles (PM)	1 000.00	1 000.00	3 306.65
4020	Impôts fonciers	634 000.00	560 000.00	597 313.15
4040	Droits de mutation	335 000.00	346 000.00	293 057.80
4050	Impôts sur les successions et les donations	84 000.00	76 000.00	114 058.70
4060	Impôts et taxes sur la possession et la dépense	9 000.00	9 000.00	10 400.00
4090	Impôts récupérés après défalcatons	3 500.00	3 600.00	
41	Patentes, concessions	49 100.00	40 500.00	46 405.10
4101	Patentes	100.00	100.00	97.25
4111	Concessions	49 000.00	40 400.00	46 307.85
42	Revenus du patrimoine	511 100.00	522 500.00	540 440.37
4221	Intérêts de retard et compensatoires (PF)	53 000.00	51 700.00	57 904.85
4222	Revenus des capitaux du patrimoine financier (PF)	20 000.00	20 000.00	19 530.42
4232	Revenus des immeubles du patrimoine financier (PF)	390 500.00	390 000.00	391 577.50
4271	Loyers des bâtiments du patrimoine administratif (PA)	44 600.00	57 800.00	68 427.60
4272	Revenus des redevances	3 000.00	3 000.00	3 000.00

BUDGET DE FONCTIONNEMENT PAR NATURE 2024

N°	Libellés	Budget 2024	Budget 2023	Comptes 2022
43	Taxes, émoluments et produits des ventes	525 800.00	511 400.00	608 966.79
4311	Emoluments des cartes identité	12 000.00	12 000.00	10 230.00
4312	Emoluments des passeports	19 000.00	18 000.00	18 743.00
4313	Emoluments administratifs	28 000.00	28 000.00	36 216.70
4319	Emoluments administratifs divers	800.00	500.00	750.00
4341	Taxes uniques de raccordement	22 000.00	10 000.00	30 345.00
4342	Taxes périodiques d'utilisation	310 000.00	307 000.00	295 407.97
4351	Vente d'énergie	24 100.00	15 500.00	13 839.15
4359	Ventes et prestations diverses	100 800.00	111 800.00	139 775.20
4360	Remboursements de tiers	3 000.00	3 000.00	1 998.30
4361	Remboursements de traitements			44 301.90
4362	Remboursements de frais	3 500.00	3 500.00	6 863.55
4363	Remboursements de dommages			4 905.70
4390	Autres recettes	2 000.00	1 500.00	3 924.80
4393	Escomptes sur factures fournisseurs	600.00	600.00	1 665.52
44	Parts à des recettes cantonales	233 100.00	243 100.00	186 762.45
4410	Impôts sur les gains immobiliers	233 100.00	243 100.00	186 762.45
45	Participations et remboursements de collectivités publiques	1 328 500.00	1 228 600.00	1 104 771.00
4510	Retour sur péréquation directe	641 000.00	621 400.00	482 000.00
4516	Part à des charges d'aménagement du territoire	12 000.00	15 000.00	
4518	Part cantonale pour les forêts	700.00		2 261.70
4519	Part cantonale pour la compensation de la RFFA	2 900.00	100.00	21 919.35
4521	Part intercommunale de l'ASR	20 400.00	20 400.00	20 440.00
4522	Part intercommunale de l'ASICC	604 000.00	522 700.00	531 150.00
4526	Part à l'élimination du papier et du verre	47 500.00	49 000.00	46 999.95

BUDGET DE FONCTIONNEMENT PAR NATURE 2024

N°	Libellés	Budget 2024	Budget 2023	Comptes 2022
46	Autres participations et subventions	14 500.00		
4658	Participations et subventions de tiers pour l'économie publique	14 500.00		
48	Prélèvements aux fonds et aux financements spéciaux	117 200.00	98 600.00	189 900.77
4801	Prélèvements aux fonds de réserve et de renouvellement	11 800.00		112 199.00
4809	Prélèvements sur les fonds divers	35 800.00	52 800.00	23 886.72
4811	Prélèvements aux financements spéciaux	65 400.00	45 800.00	22 391.50
4819	Prélèvements sur financements spéciaux des Abris PC	4 200.00		31 423.55
49	Imputations internes	124 000.00	124 000.00	124 000.00
4909	Imputations internes	124 000.00	124 000.00	124 000.00

N°	Libellés	Budget 2024	Budget 2023	Comptes 2022
4	Revenus	10 533 600.00	10 283 700.00	10 242 216.33
40	Impôts	7 871 500.00	7 737 600.00	7 754 870.62
41	Patentes, concessions	49 100.00	40 500.00	46 405.10
42	Revenus du patrimoine	511 100.00	522 500.00	540 440.37
43	Taxes, émoluments et produits des ventes	525 800.00	511 400.00	608 966.79
44	Parts à des recettes cantonales	233 100.00	243 100.00	186 762.45
45	Participations et remboursement de collectivités publiques	1 328 500.00	1 228 600.00	1 104 771.00
46	Autres participations et subventions	14 500.00		
3	Charges	-10 504 700.00	-10 083 000.00	-9 506 439.34
30	Autorités et personnel	-1 335 700.00	-1 252 200.00	-1 239 421.15
31	Biens, services et marchandises	-1 629 600.00	-1 827 300.00	-1 490 453.97
32	Intérêts passifs	-78 000.00	-113 500.00	-46 927.21
35	Remboursements, participations et subventions	-7 230 000.00	-6 771 200.00	-6 619 598.06
36	Aides et subventions à des institutions privées	-231 400.00	-118 800.00	-110 038.95
	Marge d'autofinancement	28 900.00	200 700.00	735 776.99
33	Amortissements	-280 200.00	-269 500.00	-326 529.41
330	Amortissements du patrimoine financier (PF)	-35 800.00	-52 800.00	-23 886.72
331	Amortissements obligatoire du patrimoine administratif (PA)	-244 400.00	-216 700.00	-302 642.69
38	Attributions aux fonds et aux financements spéciaux	-130 800.00	-73 000.00	-248 213.50
48	Prélèvements sur fonds et financements spéciaux	117 200.00	98 600.00	189 900.77
	Excédent de dépenses (-) / revenus (+)	-264 900.00	-43 200.00	350 934.85



COMMUNE DE JONGNY



Annexes au budget 2024

Associations de communes, ententes intercommunales et autres regroupements de droit public	Organe de révision
Associations de communes	
Association Régionale d'Action Sociale de la Riviera (ARAS)	SCF Révision SA, Vevey
Association Scolaire Intercommunale du Cercle de Corsier (ASICC)	Fiduciaire Jean-Christophe Gross SA, Vevey
Association Sécurité Riviera (ASR)	BDO SA, Lausanne
Service Intercommunal de Gestion (SIGE)	Fiduciaire Jean-Christophe Gross SA, Vevey
Ententes intercommunales	
Commission intercommunale de la taxe de séjour (CITS)	BDO SA, Lausanne
Commission Intercommunale de Lavaux (CIL)	---
Communauté Intercommunale d'Equipement du Haut-Léman (CIEHL)	PFK Fiduciaire SA, Lausanne
Fonds Culturel de la Riviera (FCR)	PFK Fiduciaire SA, Lausanne
Conventions municipales	
Bureau Technique Intercommunal (BTI)	Fiduciaire Jean-Christophe Gross SA, Vevey
Déchèterie intercommunale de Praz-Libon (DIPL)	Fiduciaire Jean-Christophe Gross SA, Vevey
Conventions mixtes	
Réseau LAC pour l'accueil de jour des enfants (LAC)	---
Associations de droits privés (Liste non exhaustive)	
Association régionale de la Riviera pour la préparation à la retraite (ARPR)	---
Montreux-Vevey Tourisme (MVT)	---
Groupement forestier de la Veveyse (GFV)	Fiduciaire Jean-Christophe Gross SA, Vevey
Promove	---

Le plan des investissements adopté par la Municipalité le **10 juillet 2023** est un catalogue d'intentions basé sur les éléments connus à ce jour. Les montants ainsi que les périodes de réalisation sont susceptibles de changer en fonction de l'évolution de la situation, en particulier pour les projets situés sur le domaine public (DP) qui sont soumis aux procédures de mises à l'enquête et autres validations en relation avec la loi sur l'expropriation (LE) et la loi sur les routes (LRou).

N° Bilan	N° Nature	Libellés	Préavis	Etats	Crédits bruts	Déductions	Crédits nets	2023	2024	2025	2026	2027	2028	Inventaire
		Total des investissements			16 617 500	-683 000	15 934 500	2 334 500	4 845 000	4 950 000	2 655 000	300 000	0	850 000
		Total des investissements du patrimoine financier			70 000	0	70 000	70 000	0	0	0	0	0	0
		Total des investissements du patrimoine administratif			16 547 500	-683 000	15 864 500	2 264 500	4 845 000	4 950 000	2 655 000	300 000	0	850 000
		Patrimoine financier			70 000	0	70 000	70 000	0	0	0	0	0	0
9123.08	9123 08	Terrains et bâtiments du patrimoine financier	08/2017	Ouvert	70 000	0	70 000	70 000	0	0	0	0	0	0
		Valorisation parcelles 18, 19 et 21			70 000		70 000	70 000						
		Patrimoine administratif			16 547 500	-683 000	15 864 500	2 264 500	4 845 000	4 950 000	2 655 000	300 000	0	850 000
		Administration générale			60 000	0	60 000	0	30 000	30 000	0	0	0	0
	Section 190	Informatique		À faire	60 000	0	60 000	0	30 000	30 000	0	0	0	0
	5060	Mise en œuvre du projet MCH2 dans l'ERP Abacus			60 000		60 000		30 000	30 000				
		Finances			0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
		Domaine et bâtiments			922 000	0	922 000	29 000	143 000	475 000	125 000	0	0	150 000
	Section 352	Collèges			179 000	0	179 000	29 000	0	0	0	0	0	150 000
	5030	Ancien collège, remplacement des fenêtres		À faire	50 000		50 000							50 000
	5030	Nouveau collège, remplacement des fenêtres		À faire	100 000		100 000							100 000
9146.03	5060 303	Affichage numérique frontal	01/2022	Ouvert	29 000		29 000	29 000						
	Section 358	Salle polyvalente			250 000	0	250 000	-	-	125 000	125 000	0	0	0
	5030	Rénovation énergétique du bâtiment (chaudière, vitrage)		À faire	250 000		250 000			125 000	125 000			
	Section 359	Bâtiment public			493 000	0	493 000	-	143 000	350 000	0	0	0	0
	5030	Rénovation marquise et réfection générale		À faire	350 000		350 000			350 000				
	5030	Aménagement du sous-sol		À faire	100 000		100 000		100 000					
9143.08	5030 214	Etude remplacement de la marquise du BP	05/2010	Ouvert	43 000		43 000		43 000					

Le plan des investissements adopté par la Municipalité le **10 juillet 2023** est un catalogue d'intentions basé sur les éléments connus à ce jour. Les montants ainsi que les périodes de réalisation sont susceptibles de changer en fonction de l'évolution de la situation, en particulier pour les projets situés sur le domaine public (DP) qui sont soumis aux procédures de mises à l'enquête et autres validations en relation avec la loi sur l'expropriation (LE) et la loi sur les routes (LRou).

N° Bilan	N° Nature	Libellés	Préavis	Etats	Crédits bruts	Déductions	Crédits nets	2023	2024	2025	2026	2027	2028	Inventaire
		Travaux			6 127 500	-683 000	5 444 500	797 500	1 772 000	1 875 000	0	300 000	0	700 000
		Section 410 Service technique			53 500	0	53 500	53 500	0	0	0	0	0	0
9149.00	5090 401	Mensuration numérique du territoire de la commune de Jongny	09/2001	Ouvert	7 500		7 500	7 500						
9149.02	5090 402	Plan Général d'Affectation	18/2016	Ouvert	46 000		46 000	46 000						
		Section 430 Routes			3 729 000	-123 000	3 606 000	459 000	1 722 000	1 125 000	-	300 000	0	0
	5010	Arrêts de bus, adaptation aux normes de mobilité réduite		À faire	300 000		300 000	50 000	250 000					
	5010	Chemin de l'Etoile du Matin		À faire	60 000		60 000		60 000					
	5010	Tuilière, réfection chaussée et conduites EC-EU		À faire	1 850 000		1 850 000	50 000	900 000	900 000				
	5010	Suchet, aménagement RC parking bâtiment administratif		À faire	300 000		300 000					300 000		
9141.12	5010 112	Union-Châtel-Forge, refecton chaussée RC 744	06/2022	Ouvert	208 000		208 000	208 000						
	5010	Amélioration foncière chemin agricoles		À faire	410 000	-123 000	287 000		287 000					
	5010	Eclairage 100% LED, détection et télégestion		À faire	450 000		450 000		225 000	225 000				
9146.02	5060 302	Deutz Fahr 5100 DS TTV	02/2022	Ouvert	151 000		151 000	151 000						
		Section 450 Ordures ménagères			700 000	0	700 000	0	0	0	0	0	0	700 000
	5030	Déchetterie intercommunale définitive		À faire	700 000		700 000							700 000
		Section 460 Réseau d'égouts¹⁾			708 000	0	708 000	158 000	0	550 000	0	0	0	0
	5010	Châtel-Nant-Fontaine, curage, gainage et canalisation		À faire	550 000		550 000			550 000				
9141.12	5010 112	Union-Châtel-Forge, refecton chaussée RC 744	06/2022	Ouvert	158 000		158 000	158 000						
		Section 470 Cours d'eau et fontaines			937 000	-560 000	377 000	127 000	50 000	200 000	0	0	0	0
	5010	Renforcement et réhabilitation de la Bergère (ensemble du tronçon)		À faire	120 000	-70 000	50 000		50 000					
	5010 113	Sécurisation ruisseau de la Bergère, tronçon Châtel-St-Denis-Bergère	06/2023	Ouvert	317 000	-190 000	127 000	127 000						
	5010	Sécurisation ruisseau de la Bergère, tronçon bas du village		À faire	500 000	-300 000	200 000			200 000				
9141.06	5010 106	Revitalisation et renforcement de la "Bergère"	03/2016	Ouvert	0			0						
		Instruction publique et cultes			9 335 000	0	9 335 000	1 335 000	2 900 000	2 570 000	2 530 000	0	0	0
		Section 510 Enseignement et accueil de jour			9 070 000	0	9 070 000	1 070 000	2 900 000	2 570 000	2 530 000	0	0	0
	5030	Création accueil collectif de jour pré et parascolaire		À faire	8 000 000		8 000 000		2 900 000	2 570 000	2 530 000			
9143.06	5030 206	Crédit d'étude, création accueil collectif de jour pré et parascolaire	07/2022	Ouvert	1 070 000		1 070 000	1 070 000						
		Section 580 Temples et cultes			265 000	0	265 000	265 000	0	0	0	0	0	0
9162.02	5620 062	Réfection de l'église de Chardonne	08/2022	Ouvert	157 000		157 000	157 000						
9162.03	5620 063	Assainissement de la chapelle de Pully	14/2022	Ouvert	108 000		108 000	108 000						
	5620	Chauffage de l'église catholique					-							
		Police			103 000	0	103 000	103 000	0	0	0	0	0	0
		Section 650 Défense contre l'incendie			103 000	0	103 000	103 000	0	0	0	0	0	0
9141.12	5010 112	Union-Châtel-Forge, refecton chaussée RC 744	06/2022	Ouvert	103 000		103 000	103 000						
		Sécurité sociale			0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
		¹⁾ Total des investissements financés par des fonds affectés			708 000	0	708 000	158 000	0	550 000	0	0	0	0

CERCLE DE CORSIER

BUREAU TECHNIQUE INTERCOMMUNAL

BUDGET 2024



Version 1.4

Corseaux, le 28 septembre 2023 / df

COMMENTAIRES DU BUDGET 2024

PERSONNEL

3011.00	Salaires	Maintien de l'effectif 2023 9.3 EPT
3030.00	Charges sociales	
3060.00	Indemnités de déplacement	
3080.00	Personnel intérimaire et autres	Ressources de personnel intérimaire lié à la procédure PACom
3090.00	Recrutement du personnel	
3091.00	Formation du personnel	
4361.00	Remboursement de traitements	

FRAIS d'EXPLOITATION

3101.00	Fournitures de bureau	Augmentation du nombre de dossiers et fournitures liées
3102.00	Abonnements et cotisations	Cotisation TEKSI (association d'utilisateurs QGIS)
3109.00	Photocopieuse	
3112.00	Informatique (achat matériel)	
3113.00	Achat de machines/mat.exploit./mobilier	
3135.00	Achats directs par BTI	Orthophotos 2024
3141.00	Entretien divers	
3150.00	Informatique (maintenance)	
3150.01	Cartoriviera (maintenance)	
3161.00	Location bureaux	
3181.00	Taxes postales	
3182.00	Communications (tél.)	
3182.01	Communications (natel et GPS)	Adaptation du budget au compte
3184.00	Sécurité au travail	
3185.00	Frais d'administration	
3186.00	Assurances (R.C., ECA, vol)	
3189.01	Màj des données cadastrales	
3189.02	Conciergerie	
3199.00	Frais divers	

Passage de la TVA de 7.7% à 8.1% au 01.01.2024

PRESENTATION GENERALE DU BUDGET 2024

		BUDGET 2024		BUDGET 2023		COMPTES 2022	
PERSONNEL							
3011.00	Salaires	1 030 000.00		995 800.00		834 578.70	
3030.00	Charges sociales	296 500.00		286 400.00		228 421.70	
3060.00	Indemnités de déplacement	17 500.00		16 000.00		12 618.70	
3080.00	Personnel intérimaire	90 000.00		0.00		35 025.40	
3090.00	Recrutement du personnel	0.00		0.00		3 530.40	
3091.00	Formation du personnel	13 000.00		13 000.00		11 721.65	
4361.00	Remboursement de traitements	0.00		0.00		-925.80	
TOTAL "PERSONNEL"		1 447 000.00		1 311 200.00		1 124 970.75	
FRAIS d'EXPLOITATION							
3101.00	Fournitures de bureau	5 000.00		3 500.00		3 942.70	
3102.00	Abonnements et cotisations	4 600.00		2 300.00		2 110.00	
3109.00	Photocopieuse	6 600.00		6 600.00		6 946.10	
3112.00	Informatique (achat matériel)	6 000.00		10 000.00		7 816.00	
3113.00	Achat de machines/mat.exploit./mobilier	4 000.00		9 500.00		3 729.75	
3135.00	Achats directs par BTI	8 200.00		14 000.00		2 719.55	
3141.00	Entretien divers	1 500.00		1 500.00		811.75	
3150.00	Informatique (maintenance)	20 000.00		21 700.00		16 723.00	
3150.01	Cartoriviera (maintenance)	13 100.00		13 100.00		12 945.00	
3161.00	Location bureaux	88 600.00		88 600.00		88 544.00	
3181.00	Taxes postales	1 500.00		2 000.00		1 083.40	
3182.00	Communications (tél.)	8 500.00		8 500.00		8 115.20	
3182.01	Communications (natel)	2 000.00		3 400.00		1 479.10	
3184.00	Sécurité au travail	5 000.00		5 000.00		1 096.95	
3185.00	Frais d'administration	9 500.00		9 000.00		9 661.25	
3186.00	Assurances (R.C., ECA, vol)	6 500.00		6 500.00		3 552.05	
3189.01	Màj des données cadastrales	1 300.00		1 300.00		0.00	
3189.02	Conciergerie	11 000.00		10 500.00		10 939.55	
3199.00	Frais divers	5 500.00		5 500.00		5 081.75	
TOTAL "FRAIS d'EXPLOITATION"		208 400.00		222 500.00		187 297.10	
COÛT de FONCTIONNEMENT du BTI		1 655 400.00		1 533 700.00		1 312 267.85	
REPARTITION INTERCOMMUNALE							
	CORSIER	26.51%	438 930.00	26.82%	411 350.00	26.51%	347 947.20
	CORSEAUX	24.03%	397 770.00	24.83%	380 790.00	24.03%	315 320.55
	CHARDONNE	28.81%	476 950.00	28.15%	431 800.00	28.81%	378 088.95
	JONGNY	20.64%	341 750.00	20.20%	309 760.00	20.64%	270 911.15
TOTAL REPARTITION		100.000%	1 655 400.00	100.000%	1 533 700.00	100.000%	1 312 267.85



CORSIER-SUR-VEVEY

Déchèterie de Praz-Libon

BUDGET 2024

Version 1.2 - 26.07.2023



Commentaires du Budget 2024

REVENUS

4354.00 Rétrocession verre et divers
 4354.01 Rétrocession PET
 4354.02 Rétrocession équip. Électroniques
 4354.03 Rétrocession papier
 4354.04 Rétrocession alu / fer blanc
 4354.05 Rétrocession cuivre / cannettes / ferraille mélangée
 4354.09 Rétrocession autres et divers
 4359.03 Encaissements cartes "entreprise"

} Selon comptes 2022 et appréciation de l'évolution du marché de la rétrocession au moment de l'établissement du budget

TOTAL "REVENUS"

FRAIS d'EXPLOITATION

3900.08 Ressources en personnel fournies par la voirie

Prise en compte d'un indice d'indexation de 5% (1.2022->1.2024)

3120.00 Eau, énergie, combustible,...

Tient compte de l'évolution du coût de l'énergie

3113.00 Achat matériel/équipement

Y compris amélioration moyens de communication

3141.00 Entretien/travaux divers

Y compris entretien annuel des compacteurs et réparations diverses

3161.00 Location du sol

950 m2 à CHF 7.00/an

3163.00 Location des infrastructures

Location d'un conteneur "sanitaires-WC"

3182.00 Frais de téléphone et internet

3185.00 Frais d'administration

Y c. gestion administrative & comptable assurée p/bourse communale

3186.00 Assurances et frais divers

3188.00 Transport et élimination

Selon situation prévisible pour 2024



Budget 2024

				BUDGET 2024		BUDGET 2023		COMPTES 2022
REVENUS								
4354.00 Rétrocession verre et divers				4'000.00		4'000.00		4'433.90
4354.01 Rétrocession PET				1'000.00		1'000.00		516.75
4354.02 Rétrocession équip. Electroniques				7'000.00		9'000.00		6'720.81
4354.03 Rétrocession papier				2'000.00		4'500.00		3'795.05
4354.04 Rétrocession alu / fer blanc				9'000.00		9'000.00		9'867.85
4354.05 Rétrocession cuivre / cannettes / ferraille mélangée				1'000.00		1'000.00		439.40
4354.09 Rétrocession autres et divers				500.00		500.00		0.00
4359.03 Encaissements cartes "entreprise"				2'000.00		2'000.00		2'378.70
TOTAL "REVENUS"				26'500.00		31'000.00		28'152.46
FRAIS d'EXPLOITATION								
3900.08 Ressources en personnel fournies par la voirie				136'500.00		130'000.00		110'000.00
3120.00 Eau, énergie, combustible,...				2'000.00		1'900.00		1'812.05
3113.00 Achat matériel/équipement				20'000.00		20'000.00		4'377.15
3141.00 Entretien/travaux divers				15'000.00		15'000.00		3'648.20
3161.00 Location du sol				6'650.00		6'650.00		6'650.00
3163.00 Location des infrastructures				3'000.00		2'800.00		3'010.25
3182.00 Frais de téléphone et internet				1'350.00		1'400.00		1'320.00
3185.00 Frais d'administration				13'000.00		15'000.00		11'534.05
3186.00 Assurances et frais divers				1'000.00		1'000.00		789.65
3188.00 Transport et élimination				220'000.00		210'000.00		189'875.55
TOTAL "FRAIS d'EXPLOITATION"				418'500.00		403'750.00		333'016.90
COÛT de FONCTIONNEMENT de la déchèterie				392'000.00		372'750.00		304'864.44
REPARTITION INTERCOMMUNALE								
Corsier	⇒	3'366	31.44%	123'234.55	31.97%	119'175.95	31.97%	97'471.54
Corseaux	⇒	2'307	21.55%	84'462.85	21.97%	81'911.50	21.97%	66'993.70
Chardonne	⇒	3'192	29.81%	116'864.10	29.03%	108'207.50	29.03%	88'500.65
Jongny	⇒	1'842	17.20%	67'438.50	17.02%	63'455.05	17.02%	51'898.55
TOTAL REPARTITION		36.61	100.00%	392'000.00	100.00%	372'750.00	100.00%	304'864.44
par habitant								
Total de cdt				0.00		0.00		0.00

ACI	Administration Cantonale des Impôts
AGGLO	Agglomération Rivelac
ARAS	Association régionale d'action sociale
ASANTE SANA	Association pour l'aide, les soins à domicile et la prévention de l'Est-Vaudois
ASICC	Association Intercommunale du Cercle de Corsier
ASR	Association Sécurité Riviera
BTI	Bureau Technique Intercommunal
CCL	Commission Consultative du Lavaux
CCU	Commission Consultative de l'Urbanisme
CEF	Commission d'Estimation Fiscale
CFF	Chemins de fer fédéraux Suisse
CGN	Compagnie Générale de Navigation
CI	Conseil Intercommunal
CICG	Compagnie Industrielle et Commerciale du Gaz SA
CIEHL	Communauté Intercommunale d'Equipements du Haut-Léman
CIL	Commission Intercommunale de Lavaux
CITS	Commission Intercommunale de la Taxe de Séjour
CORAT	Commission consultative Régionale pour l'Aménagement du Territoire
CRIDEC	Centre de ramassage et d'identification de déchets
CRPS	Conseil Régional de Prévention et de Sécurité
CRTPR	Conférence Régionale des Transports Publics Riviera
CSD	Conférence des Syndics du District
DGAIC	Direction générale des affaires institutionnelles et des communes
DGE	Direction générale de l'environnement
DGMR	Direction générale de la mobilité et des routes
EC	Eau claire
ECA	Etablissement Cantonal d'Assurance du canton de Vaud
EPT	Equivalent plein temps
EU	Eau usée
FAJE	Fondation pour l'Accueil de Jour des Enfants
FCR	Fonds Culturel Riviera
FEM	Fondation pour l'Enseignement de la Musique
FET	Fond Equipement Touristique
FSG	Fédération Suisse de Gymnastique
GED	Gestion électronique des documents
GEDERIVIERA	Gestion des Déchets de la Riviera
GFV	Groupement forestier de la Veveyse
HW	Hardware
LAC	Réseau La Tour-de-Peilz - Cercle
LIFT	Projet de prévention des risques de non insertion professionnelle des jeunes
LPM	Lavaux Patrimoine Mondial
LPP	Loi sur la prévoyance professionnelle
MOB	Montreux Oberland Bernois
MVT	Montreux-Vevey-Tourisme
N	Année en cours
N-1	Année antérieure
OIBT	Ordonnance sur les installations électriques à basse tension
OM	Ordures Ménagères
OSP EST	Orientation Scolaire et Professionnelle de l'EST vaudois
PA	Patrimoine Administratif
PACom	Plan d'affectation communal
PC	Protection civile
PF	Patrimoine Financier

PM	Personne Morale
PP	Personne Physique
PPLS	Psychologie, psychomotricité et logopédie en milieu scolaire
RC	Responsabilité civile
RC	Route cantonale
REVE	Réseau Enfance Vevey et Environs
RFFA	Réforme Fiscale et Financement de l'AVS
RSHL	Réseau Santé Haut-Léman
SDJ	Société de Développement de Jongny
SIGE	Service Intercommunal de Gestion
SW	Software
TVA	Taxe sur la valeur ajoutée
UAPE	Unité d'accueil pour écoliers
UCV	Union de Communes Vaudoise
UHC	Uni Hockey Club
VMCV	Société anonyme de transports publics Vevey-Montreux-Chillon-Villeneuve
VPIC	Valeur du point d'impôt communal